



**HAL**  
open science

# La politique d'animation de la bibliothèque municipale d'Halluin (BMH)

Amina Belbachir

► **To cite this version:**

Amina Belbachir. La politique d'animation de la bibliothèque municipale d'Halluin (BMH). Sciences de l'information et de la communication. 1999. dumas-01725047

**HAL Id: dumas-01725047**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01725047>**

Submitted on 7 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Amina BELBACHIR**

MAITRISE EN  
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Rapport de stage :

**LA POLITIQUE D'ANIMATION DE LA  
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'HALLUIN (BMH)**

stage effectué du 5 mars au 4 septembre 1999

en

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'HALLUIN**

144 rue de Lille

59250 HALLUIN

Tél. : 03.20.68.32.45

sous la direction de :

**Madame BEGUIN, responsable universitaire**

**Madame LENGLAERT, responsable professionnel**

LILLE 3  
UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE  
UFR IDIST

Octobre 1999



**Amina BELBACHIR**

**MAITRISE EN  
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION**

Rapport de stage :

**LA POLITIQUE D'ANIMATION DE LA  
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'HALLUIN (BMH)**

stage effectué du 5 mars au 4 septembre 1999

en

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'HALLUIN**

144 rue de Lille

59250 HALLUIN

Tél. : 03.20.68.32.45

sous la direction de :

**Madame BEGUIN, responsable universitaire**

**Madame LENGLAERT, responsable professionnel**

LILLE 3  
UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE  
UFR IDIST

Octobre 1999



**Amina BELBACHIR**

**MAITRISE EN  
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION**

**Rapport de stage :**

**LA POLITIQUE D'ANIMATION DE LA  
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'HALLUIN (BMH)**

stage effectué du 5 mars au 4 septembre 1999

en

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'HALLUIN**

144 rue de Lille

59250 HALLUIN

Tél. : 03.20.68.32.45

sous la direction de :

**Madame BEGUIN, responsable universitaire**

**Madame LENGLAERT, responsable professionnel**

**LILLE 3  
UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE  
UFR IDIST**

**Octobre 1999**

*Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la bibliothèque qui m'a chaleureusement accueillie au cours de son stage ainsi que tous les responsables et partenaires socio-culturels de la BMH. Mes remerciements vont également à tous les enseignants et bibliothécaires qui m'ont permis de mener à bien ce travail.*

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	6
<b>I - Présentation de la bibliothèque</b> .....	7
1. Situation géographique.....	7
2. Locaux et fonds.....	7
3. Modalités de fonctionnement .....	9
<b>II - La politique d'animation de la BMH</b> .....	12
1. Définition d'une politique d'animation pour la BMH .....	12
2. Le cycle des lectures : « un auteur, un texte, un comédien ».....	12
3. Du Printemps Culturel à Lire en Fête : le partenariat en action...?	15
a. Pourquoi travailler en partenariat ?.....	15
b. Brève présentation des différents partenaires et de leurs logiques.....	15
c. Les différentes étapes.....	16
d. L'animation et la BMH .....	18
<b>III - Le partenariat BMH/écoles</b> .....	19
1. Bref rappel historique sur le partenariat entre les bibliothèques municipales et les écoles.....	19
2. Présentation de la situation halluinoise .....	22
a. Les formes du partenariat.....	23
b. L'objet de mon stage.....	28
3. Questionnaires et entretiens : méthodologie et résultats.....	28
a. Méthodologie .....	28
b. Les dysfonctionnements observés avant l'enquête.....	31
c. Les résultats.....	32
d. Les conclusions.....	39
<b>Conclusion générale</b> .....	41
<b>Bibliographie</b> .....	42
<b>Annexes</b> .....	44
Table des annexes.....	45
<b>Résumé</b> .....	91

## INTRODUCTION

Halluin, ville de 18 000 habitants est l'une des 87 communes appartenant à Lille-Métropole. Construite sur le dernier des Monts de Flandres, elle se situe dans la vallée de la Lys, à la frontière de la Belgique, à environ 18 km de Lille, 9 km de Tourcoing et 54 km de Gand. Elle appartient à l'UAT - syndicat intercommunal à vocation multiple mais surtout économique - au même titre que Tourcoing, Roncq et Neuville-en-Ferrain. Sa superficie est de 1 256 hectares.

Elle se caractérise par la coexistence de sites urbains et de paysages ruraux traditionnels, ce qui lui permet d'allier tradition et modernité. Son passé est marqué par une histoire industrielle forte. D'ailleurs, les métiers industriels continuent d'occuper à Halluin une place importante : textile, métallurgie, tissage, ébénisterie au côté d'une activité rurale qui tend à se diversifier : gîtes ruraux, fromagerie, fermes avec vente de produits du terroir...

Les Halluinois défendent avec vigueur le patrimoine culturel et foncier de la commune. Leur attachement à la ville se marque également par un investissement au sein d'un réseau associatif conséquent. En effet, on compte à Halluin pas moins de 200 associations et des plus hétéroclites de l'association des postiers d'Halluin aux amis du Moulin d'Halluin. Toutes contribuent à consolider le lien social.

Pour permettre à la jeune population halluinoise de suivre ses études à Halluin, la ville dispose de 13 écoles (10 écoles maternelles et primaires, 2 collèges et un LEP) (annexe 1). Il existe également plusieurs salles des sports, une école de musique, une piscine, un cinéma.

Parmi les équipements culturels importants, il faut citer également la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) ainsi que la bibliothèque municipale d'Halluin qui fut le lieu de mon stage.

Aujourd'hui, de plus en plus, les communes prennent conscience du rôle important que peut jouer la bibliothèque dans leurs politiques culturelles, notamment d'un point de vue social. Le livre et les autres supports d'information présents à la bibliothèque restent, en effet, les premiers accès à la culture. D'autre part, la bibliothèque peut contribuer à réduire les inégalités et surtout favoriser l'autonomie individuelle et l'insertion sociale.

Comment donc à Halluin faire de la bibliothèque un relais, une plaque tournante de la politique culturelle de la ville dont les objectifs sont : permettre un égal accès de tous à la culture, lutter contre l'illettrisme et les exclusions de toutes sortes ?

L'animation parce qu'elle va au-delà du simple accueil ou du prêt et crée un nouveau mode de rapport entre le public et la bibliothèque aux finalités culturelles, civiques et stratégiques, comme l'a définie Anne-Marie Bertrand<sup>1</sup>, est ainsi devenue une pierre angulaire dans le travail de la bibliothèque d'Halluin.

*Mais comment mettre en place des animations ? Quels types d'animations ? Pour quel public ?*

---

1. BPI. *Animation et Bibliothèque : hasard ou nécessité*. Synthèse du colloque organisé par la BPI, les 3 et 4 avril 1995. BPI : Paris, 1996, p. 30.

# **I - PRESENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE**

## **1. Situation géographique**

La bibliothèque municipale d'Halluin (BMH) est installée depuis 1987 au 144 rue de Lille (anciennement bains douches réaménagés), à proximité du centre ville, ce qui permet de la trouver facilement grâce à une bonne signalisation. De plus, elle est assez bien desservie par un réseau d'autobus. Cet aspect est important, car avant son déménagement, la bibliothèque était centrée rue de la paix (annexe 1) et dans des préfabriqués donc moins facilement accessible.

Atypisme halluinois ? La bibliothèque partage ses locaux avec le Centre communal d'action sociale (CCAS dont le déménagement est prévu pour l'an 2000), voisin de la Maison des Associations (ludothèque...). Parmi les personnes que reçoit ce centre, beaucoup sont défavorisées et n'ont pas forcément accès à la culture. Aussi, bien que cette cohabitation ne soit pas toujours facile, il est indéniable que cette proximité a un impact sur le rôle social de la bibliothèque (si certains ne feront pas la démarche d'y entrer, ils ont néanmoins connaissance de l'existence de cet équipement culturel).

D'autre part, il ne faut pas oublier que la rue de Lille est un pôle attractif de par les magasins et les services (PTT, boulangerie...) qu'elle concentre, mais aussi par le fait qu'elle constitue l'axe principal emprunté pour se rendre dans la ville sœur : la ville belge de Menin, réputée pour ses rues commerçantes. La rue de Lille est donc connue bien au-delà des Halluinois. Point positif pour une bibliothèque qui a donc moins de mal à se faire connaître. Ainsi, le public de la BMH comprend également des habitants de Bousbecque, Comines, Roncq... et quelques belges. Mais, il est vrai que l'essentiel ( $\pm 93\%$ ) reste les Halluinois.

Que vient rechercher ce public ?

## **2. Locaux et fonds**

La BMH se divise en deux grands secteurs : le secteur adulte et le secteur enfant. Le secteur enfant est fréquenté de la petite enfance (avec le « Jardin de lecture » qui est un endroit spécialement aménagé pour les plus petits avec un mobilier convivial : coussins douillets...) à quatorze ans. Vers quatorze ans, les enfants descendent au secteur adulte. En effet, ils « descendent », car la BMH est construite sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée comprend donc le secteur adulte, quant à l'étage, il inclut à la fois le secteur enfant, la salle d'étude, la réserve et les bureaux du personnel (annexe 2).

La surface de l'espace adulte est de 130 m<sup>2</sup> sur un total de 330 m<sup>2</sup> pour un fonds de 26 000 livres en adulte avec un taux de renouvellement des collections de + 6,9 % par an. Aussi, en raison d'un manque de place sur les étagères et la nécessité de désherber se faisant de plus en plus prégnante, un autre étudiant de



maîtrise de Documentation<sup>1</sup> s'est attelé à cette tâche. Travail indispensable, car bien que cela puisse paraître paradoxal, ce n'est pas tant l'abondance de l'offre qui compte, mais sa pertinence et sa mise en valeur. Tout lecteur ne serait-il pas rebuté et découragé par un amas de livres dont certains seraient incorrects, ordinaires, usés, périmés, inappropriés (critères d'élimination IOUPI définis par le dossier technique n° 5 de la BPI ; *Le désherbage : élimination et renouvellement des collections en bibliothèque*).

De plus, force est de constater qu'à la BMH ce sont surtout les nouveautés qui sortent le plus. Le désherbage est donc un gage de lisibilité, un service qui de même que l'achat de documents doit être offert au public.

Si la bibliothèque doit être un lieu où l'on se sent à l'aise, un lieu où l'on aime s'attarder et non pas un simple lieu de passage d'emprunt et de dépôt de livres, il est fort regrettable qu'il n'y ait aucune place assise. Contraint de rester debout, le lecteur est moins enclin à rester et à feuilleter les ouvrages. La durée de son séjour à la bibliothèque est donc écourtée.

Au rez-de-chaussée, on ne trouve que des livres. Pour consulter les revues qu'elles soient pour adultes ou pour enfants, il est nécessaire d'emprunter un escalier pour monter à l'étage. Or, un problème se pose : combien de personnes feront l'effort de monter. Certaines y penseront-elles lors de leur venue à la BMH, et ce même si cette information figure sur le guide du lecteur remis lors de l'inscription et qu'elle est ensuite reprise de vive voix par le personnel de la bibliothèque. D'autre part, ne risque-t-on pas de priver tout simplement de ce service les personnes âgées ainsi que les personnes à mobilité réduite. Or, ce service mériterait d'être davantage connu. On note la présence de 76 périodiques : 58 chez les adultes, 18 titres pour les enfants. Ils couvrent des domaines les plus divers : philatélie *Timbroscopie*, information *Science et vie micro*, sport *Tennis Magazine*, *Pêcheur de France*, *Europe Echecs*... mais aussi histoire *L'Histoire*, *Historia*, géographie *Géo-Grands reportages*, *Détours en France*, économie *Problèmes économiques*, Sciences *La recherche*. L'éventail est donc large et diversifié pour que chacun puisse s'y retrouver, selon qu'il s'adonne à une lecture-loisir ou qu'il souhaite consulter une presse de spécialistes (*La Recherche*, par exemple).

Avant de nous intéresser au secteur jeunesse lui-même, il nous faut nous arrêter quelques instants sur la salle d'étude qui renferme les encyclopédies et usuels en consultation sur place. Celle-ci est le seul lieu où l'on peut s'asseoir. En effet, elle contient 19 places assises. Le guide du lecteur et le règlement intérieur 1999 la présente comme une salle réservée aux personnes désirant travailler ou effectuer des recherches. Malheureusement, certains jeunes entravent parfois son fonctionnement. Il arrive aussi que certaines personnes viennent dans cette salle consulter le journal, bien que le règlement mentionne explicitement que : « la consultation des revues et des périodiques peut se faire dans le hall d'accueil de l'étage réservé à cet effet, et en aucun cas dans la salle d'étude (sauf autorisation spéciale du personnel de la bibliothèque » (article 2),

---

1. VERMEESCH, Jérémie. *Désherbage du fonds documentaire : définition des principes et méthodes en accord avec la politique de la bibliothèque*. Villeneuve-d'Ascq : Université Charles-de-GaulleLille 3, Juin 1999, 45 p.

(annexe 3). Mais comment empêcher cette pratique, car assurément pour bien lire un journal, il est bien agréable de pouvoir le poser sur une table !

La salle d'étude sert également pour l'accueil des classes, et les animations. Et là aussi, comme nous aurons l'occasion de le voir l'étroitesse du local se fait de plus en plus sentir, notamment lors du dernier Printemps culturel, grand temps fort des manifestations culturelles organisées par la ville.

Lorsqu'on monte à l'étage, toute de suite sur notre gauche se trouve une alcôve servant de hall d'exposition (annexe 2). Mais, encore une fois, le fait que ces expositions soient à l'étage et présentées dans un espace étroit rend caducs les efforts entrepris pour son élaboration. Les adultes non accompagnés d'enfants prendront-ils la peine de monter ?

Pour les enfants, la bibliothèque dispose d'un secteur de 100 m<sup>2</sup> (il reste donc sur les 330 m<sup>2</sup> : 70 m<sup>2</sup> pour les bureaux et la réserve et 30 m<sup>2</sup> pour la salle d'étude), riche d'un fonds de 14 578 documents (documentaires, albums, B.D.) dont le public de la BMH composé de 1 516 lecteurs enfants inscrits (très actifs) est très friands. La grosse lacune de ce secteur : l'absence de lieu pour les animations avec les enfants (heure du conte, atelier...).

Mais, pour jouir pleinement de ces richesses, il convient de s'enquérir des modalités de fonctionnement de la BMH.

### 3. Modalités de fonctionnement

Pour s'inscrire l'utilisateur doit justifier de son identité et de son domicile. Le mineur, lui, doit en plus présenter une autorisation écrite et signée des parents. Aucun droit d'inscription n'est acquitté. En effet, la BMH appartient aux 16 % des BM dont l'inscription est gratuite et ce quelque soit l'âge, le domicile ou la nationalité.

Il n'est demandé qu'une somme forfaitaire de 10 F en cas de perte de la carte du lecteur. Pour les retards dans le retour des livres, une première lettre de rappel est envoyée suivi d'un second avis spécifiant que tout retard de 6 semaines sera pénalisé de 10 F d'amende par livre et par quinzaine de retard ; en cas de non restitution, la procédure sera remise au Trésor Public (article 11 du règlement) (annexe 3). Un système de prêt égal à la durée du retard (plus dissuasif) est à l'étude pour remplacer l'amende.

Une fois qu'il est inscrit et qu'il dispose de sa carte de lecteur, l'utilisateur peut venir à la bibliothèque quatre jours par semaines : le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le jeudi de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 soit 20 heures d'ouverture. Ce service public est assuré par le personnel de la BMH. Celui-ci est formé de six personnes : un assistant qualifié du patrimoine, deux agents du patrimoine qualifiés et trois agents du patrimoine. Cela équivaut à 5,3 équivalents

temps plein (ETP) (annexe 5). L'usager qui emprunte des documents à la BMH (quatre livres et une revue par carte) peut les conserver pour une durée de deux semaines. Durant les congés d'été, le prêt peut être porté à huit livres pour un mois, ce qui permet aux personnes qui partent en vacances plus de quinze jours de pouvoir emprunter sans être sanctionnées à leur retour. Mais c'est également offrir davantage de livres à ceux qui restent. La bibliothèque s'adapte ainsi au rythme de vie de ses usagers.

Les documents de la BMH sont classés pour les romans par ordre alphabétique d'auteur. Chez les adultes, une pastille rouge portant la lettre P signale les romans policiers, une pastille verte SF les romans d'anticipation. Une pastille rouge sur les B.D. indique que ce sont des B.D. adultes strictement réservées aux plus de 18 ans. Le fond local porte, lui, une cote bleue et les livres en langues étrangères une cote grise. Et enfin, les livres en gros caractères une cote rose. Les documentaires sont, quant à eux, classés selon la classification Dewey, c'est-à-dire une classification par domaine de savoir thématique. Le même mode de classement est adopté pour les enfants (ordre alphabétique auteur pour romans et classification Dewey pour les documentaires). On remarque également un sous-classement par niveau de lecture pour les albums : une pastille rose pour enfants de moins de 3 ans, une pastille bleue pour les jeunes lecteurs qui commencent à se débrouiller tout seul en lecture et une pastille verte pour les albums documentaires (cela changera, nous le verrons, au cours du stage) où « chaque thème est traité simplement » (guide du lecteur) (annexe 4).

Lorsque l'usager vient à la BMH pour faire une recherche, il a à sa disposition un ordinateur de consultation (la bibliothèque est informatisée) qui se trouve au rez-de-chaussée, au secteur adulte, près de la banque de prêt.

Toutefois, cet ordinateur qui a remplacé les fichiers papier est le seul offert au public, ce qui constitue une limite importante pour des recherches avancées. D'ailleurs, il semblerait que telle ne soit pas sa vocation. Car, rappelons-le, le secteur adulte ne compte aucune place assise et par conséquent aucune devant le poste ordinateur. De même, de quel outil dispose l'enfant, à l'étage, pour faire une recherche ? Le recours à la médiation du personnel est inéluctable. Mais, on peut se demander si même les enfants qui connaissent bien le personnel du secteur jeunesse (l'exiguïté du lieu favorise la familiarité, la convivialité) s'adresseront à lui. Et qu'advient-il des plus timides ? En outre, lors des jours de forte affluence le samedi et le mercredi, le jeune usager ne sera-t-il pas tenter de renoncer à sa requête de peur de déranger le personnel qui a besoin de son ordinateur pour enregistrer les prêts et les retours ?

Maintenant, si l'usager est à l'affût des nouveautés il pourra se laisser guider par le choix du personnel qui a installé sur des présentoirs les livres coup de cœur et les dernières nouveautés (acquisition de fonds et ouvrages connus). Qui plus est, il existe un catalogue des nouveautés diffusé auprès du public sous forme de brochure papier. Cet outil de communication qui recense les dernières acquisitions du secteur adulte fut très plébiscité à ses débuts et est donc passé de semestriel à mensuel pour répondre à la demande du public. Un tel outil n'existe pas pour le secteur enfant ; une tentative en 1991-1992 a échoué. Les enfants sont sans doute moins sensibles au critère de nouveautés et préfèrent un contact direct avec le livre plutôt que de

feuilleter un catalogue. Ils aiment découvrir, eux-mêmes, en butinant leur livre, celui qu'ils emprunteront parce qu'il y aura eu un « dé clic ».

Comment la bibliothèque achète ses documents ?

Pour ses achats, la BMH procède de la façon suivante : pour le secteur adulte, elle consulte les bulletins de suggestion d'achat remplis par les usagers et regarde si le document demandé est en adéquation avec le fond, la vocation de la bibliothèque et le public visé. Si tel est le cas, elle répond positivement au souhait du lecteur. La BMH utilise également la revue professionnelle *Livres-Hebdo* et achète par correspondance les nouveautés « grand public » auprès du Grand Livre du Mois (LGLDM), de France-Loisirs et surtout Bibliotheca (service réservé aux bibliothèques qui a l'avantage d'offrir des livres déjà reliés) après lecture des critiques. Des visites en librairie sont également effectuées. Pour les livres de fonds et les beaux livres particulièrement onéreux, on fait appel à des éditeurs spécialisés (ex. Imprimerie Nationale...).

Pour le secteur jeunesse, le système de l'office est pratiqué. Un libraire spécialisé jeunesse de la librairie Le Bateau-Livres de Lille vient ± 6 à 8 fois par an à la bibliothèque présenter les nouveautés de l'édition jeunesse, en axant sa présentation sur les demandes du personnel. Les livres sont ensuite laissés à la bibliothèque pour une durée d'une semaine. L'office permet de les consulter plus en détail, de les lire ainsi que de se laisser un temps de réflexion, de discussion, d'échange et de vérification avant toute acquisition (l'ouvrage appartient-il déjà au fonds ?). C'est enfin la possibilité de bénéficier des conseils d'un libraire spécialisé. Selon les organismes aussi, les remises varient. Elles sont en général de 20 %, 30 à 40 % pour LGLDM et 10 % pour un organisme spécialisé.

Si ± 18 % de la population française (30 % à Halluin) fréquente les bibliothèques municipales, tous ne viennent pas en BM pour lire ou pour emprunter, d'autres motivations peuvent les y conduire : besoin de communiquer, de dialoguer... mais aussi besoin de découverte. Pour ces personnes, il existe les animations.

## **II - LA POLITIQUE D'ANIMATION DE LA BMH**

La politique d'animation englobe l'ensemble de la politique extérieure de la bibliothèque. Toutefois, nous ne traiterons dans cette partie que de l'action globale (animation qui s'adresse à tous les publics). L'animation, le service auprès des classes sur lequel il m'a été demandé de réfléchir fera l'objet d'une partie distincte.

### **1. Définition d'une politique d'animation pour la BMH**

L'animation est à la BMH un fer de lance important. Convaincue que la culture n'appartient pas à une élite et qu'avoir accès à la lecture ou à un spectacle est un droit pour chacun, quels que soient ses revenus, son niveau d'instruction et son lieu de résidence, la BMH en tant que service public, rivalise de dynamisme pour lutter contre les exclusions culturelles. Ses efforts afin de démocratiser la culture ne sont pas négligeables dans une ville comme Halluin où encore beaucoup de personnes n'ont pas accès à la culture (manque de moyens financiers, conception selon laquelle la culture est un luxe...). Par ailleurs, la commune connaît comme beaucoup de communes du Nord des problèmes d'illettrisme (le taux d'illettrisme est évalué entre 7 et 12 % pour le Nord)<sup>1</sup>.

Il faut donc surmonter un certain nombre d'obstacles, de blocages en particulier psychologiques. C'est un travail de sensibilisation, d'approche, de séduction et enfin de conquête long et lent mais, sans aucun doute, crucial dans la mesure où l'on admet que la culture est un puissant vecteur d'intégration.

Avec les moyens qui lui sont impartis, la bibliothèque tente de contribuer à cet objectif, tout d'abord par le cycle des lectures.

### **2. Le cycle des lectures : un auteur, un texte, un comédien**

Depuis 1995, viennent à la bibliothèque, six fois par an, des comédiens de la région lire des oeuvres d'auteurs dont on commémore l'anniversaire ainsi en février 1999 Boris Vian par exemple. En septembre est prévu Honoré de Balzac et en novembre Francis Ponge. (On peut noter que la BMH n'hésite pas à aller vers la difficulté en proposant de la poésie souvent perçue comme plus hermétique, car plus elliptique). Parfois, c'est un thème qui est retenu « le baiser » en janvier 1999 et « les jardins » en mars 1999.

Le coût de ces prestations s'élève à 1 500 F (venue du comédien) auquel s'ajoute environ 1 000 F pour les heures supplémentaires du personnel et le vin d'honneur. Ces lectures ont lieu le vendredi soir dans la

---

1. Donnée fournie par le CRRP (Centre régional de ressources pédagogiques).

salle d'étude qui est décorée, aménagée pour la circonstance. Elles obéissent à un rythme régulier (bimestriel) ce qui permet de fidéliser le public à ses rendez-vous ponctuels.

L'époque de prédilection pour ces lectures qui tentent de renouer avec les veillées d'antan est la période automne hiver et le début du printemps. (Elles sont beaucoup moins prisées en été). Elles réunissent un public de fidèles partisans et, selon les thèmes, d'autres personnes. Si, bien sûr, la BMH souhaiterait qu'elles soient une incitation à la lecture et donc un report aux textes originaux et aux livres de la bibliothèque, les lectures sont aussi un moment de détente et de plaisir partagé par la bibliothèque et son public dans un cadre différent et une ambiance familiale.

De plus, du point de vue politique de communication, elles s'inscrivent comme un moyen de promouvoir le spectacle vivant, mais aussi la BMH et son image au-delà de son lectorat traditionnel. Pour faire venir à la bibliothèque un nouveau public ou tout simplement inciter le lectorat actif à participer, il faut particulièrement soigner la communication. De 1996 à mai 1999 on a utilisé un tract photocopié dont le caractère immuable : même typographie, même agencement... favorisait la prise de repères. En septembre, on emploiera une carte à pub avec look identifiable, qui on l'espère ne déstabilisera pas trop (annexes 6).

La communication n'est en aucun cas accessoire ; elle est pour ainsi dire indissociable à toute action d'animation. Ainsi, le métier de bibliothécaire requiert également des talents de communication. Celle-ci passe par la pose d'affiches, la diffusion de cartons... lors du prêt par exemple (communication à l'intérieur du lieu), par leur mise à disposition dans des endroits stratégiques (lieux de passage) : mairie, piscine, autres bibliothèques... et l'envoi personnalisé par mailing aux lecteurs et personnalités extérieures (communication à l'extérieur du lieu)

La venue d'un comédien à la BMH crée un nouveau rapport au livre, sans doute moins abstrait, plus vivant. Le livre prend « vie », devient « parole », « re-présentation », ce qui facilite l'accès au texte pour les personnes ayant des problèmes de déchiffrement de lecture et crée un dialogue, un échange possible avec les autres. Au cours de son intervention, il arrive que le comédien s'interrompe pour demander au public ses impressions. Celui-ci peut également à la fin, lors du pot de l'amitié, s'adresser directement au comédien. La bibliothèque devient ainsi un lieu vivant par l'échange, un lieu de sociabilité et en cela répond à l'objectif originel de l'animation (animation vient du latin *animare* : donner vie à, donner une âme à).

L'animation, que d'aucuns définissent comme « pas de côté », « chemin de traverse », symbolise donc une ouverture, une rencontre avec des textes, mais aussi une rencontre avec l'autre. Mais, on ne saurait trop rappeler que pour qu'elle se produise, il faut une disponibilité.

Le bilan que la BMH tire aujourd'hui des lectures est très positif bien que ce ne fut pas toujours le cas. Un jour, lors des débuts, il n'y eut qu'une personne dans la salle, tout aurait pu s'arrêter là ! Mais, faisant fi des critères économiques, la BMH et les élus ont continué à y croire. Aussi, la bibliothèque est fière de susciter l'admiration d'autres bibliothèques et rêverait d'organiser dans l'avenir des lectures au port fluvial. Avec l'aménagement du port de plaisance, le tourisme fluvial se développe. Aussi, aller vers ce public

potentiel, c'est un moyen de promouvoir la culture mais aussi contribuer au rayonnement de la bibliothèque et de la ville.

Pourtant, vu de l'extérieur, l'attitude de la bibliothèque à l'égard de cette animation peut paraître paradoxale.

En effet, il est légitime de sa part de vouloir promouvoir ces lectures, mais que fera-t-elle si plus de monde y participe ? Devra-t-elle refuser l'entrée de ces personnes (la salle d'étude ne peut contenir que dix-neuf personnes), ce qui serait totalement contraire aux valeurs qu'elle défend ?

En avril, une lecture fut organisée dans le cadre du Printemps Culturel. Celle-ci a eu lieu pour la première fois un samedi à 16 h et non pas un vendredi soir comme à l'accoutumée. Ce changement de jour a drainé un public nouveau. Des lecteurs venus pour rendre ou emprunter des livres ont assisté à la lecture, chose qu'ils ne peuvent pas faire le vendredi soir parce qu'ils travaillent. Certains ont confié plus tard au personnel qu'ils ne savaient pas ce qu'étaient les lectures et en sont ressortis enthousiasmés. Mais, il y avait aussi et surtout les enfants qui, bien que ce ne soit pas une heure du conte, et donc une animation qui leur soit spécifiquement destinée, furent nombreux, attentifs et curieux. Cela a permis de constater que les lectures sur certains thèmes comme ici la gourmandise pouvaient être fédérateurs et s'adresser à la fois aux adultes et aux enfants. Ce qui ressortit également avec encore davantage de force, c'est l'handicap que représente l'absence de salle adaptée. La BMH se trouve une nouvelle fois « prisonnière », limitée dans son champ d'action par un manque de place, lequel n'a pas manqué d'être souligné par la presse locale : « Certains durent même rester debout par manque de places » (*La Voix du Nord* du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai 1999) (annexe 7).

Que va donc faire la BMH si les lectures prévues pour la rentrée connaissent aussi un fort succès ? Peut-elle continuer à recevoir le public en enfreignant les règles de sécurité ? En fin, n'est-ce pas déjà un problème de salle trop exigüe qui avait dû faire renoncer à la pratique régulière de l'heure du conte pour les enfants le mercredi, comme le mentionne le rapport d'activité de 1993. Le problème reste entier d'autant plus que le déménagement du CCAS ne risque pas d'arranger la situation. Il n'est prévu pour l'instant que de récupérer les bureaux et la présence d'un mur porteur entrave toute extension.

Dans les actions qui lui sont propres comme « Lire en Fête », mais aussi lors de la grande manifestation culturelle de la ville, le Printemps Culturel, la bibliothèque n'hésite pas à s'allier à d'autres partenaires dans la commune pour donner plus de poids aux animations et pallier à son manque de place. (Le partenariat est un axe majeur dans la politique culturelle de la BMH).

### 3. Du Printemps Culturel à Lire en Fête : le partenariat en action

#### a) Pourquoi travailler en partenariat ?

D'où vient ce besoin de travailler en partenariat ? Le service culturel de la ville est parti de la constatation suivante : Halluin est une ville de taille moyenne dont les moyens financiers sont limités mais qui jouit d'un atout considérable : ses ressources humaines.

En effet, comme nous l'avons souligné dans notre introduction générale, il existait et existe toujours à Halluin un réseau associatif très actif et une tendance de ces associations à travailler en fédération. Parallèlement, il y avait des structures municipales (la BMH, l'école de musique, le cinéma et une association centrée sur les pratiques artistiques et les musiques actuelles la MJC) sans liens entre elles. Aussi, jaillit l'idée de travailler en partenariat et avec elle son corollaire la « transversalité », la « latéralisation des fonctions culturelles ». Les buts initiaux étaient les suivants : valoriser les associations, travailler au développement du cinéma, de la musique et du livre, mais aussi parvenir à un brassage des publics. Cette fédération des actions, cette « mise en réseau » ou mutualisation des compétences, idées, savoir faire et moyens obéissait à une volonté de décloisonnement, de rupture des barrières entre les différentes formes de culture (être cinéphile n'exclut pas d'aimer les livres et inversement...).

Aussi, par le biais du partenariat, on voulait proposer une offre culturelle diversifiée, toucher un plus grand public, lui faire découvrir des équipements qu'il ne connaissait peut-être pas. Mais, c'était aussi pour ceux qui allaient devenir des partenaires un moyen de se connaître et d'appréhender de plus près le travail des uns et des autres (les actions menées, le public touché...).

#### b) Brève présentation des différents partenaires et de leurs logiques

Au fil des années a fini par se détacher un noyau dur de « partenaires » qui ont chacun des logiques différentes, des spécificités et des enjeux qui leur sont propres et que le partenariat doit pouvoir concilier.

Parmi ce noyau dur, on trouve tout d'abord le cinéma le Familia. Il est géré par l'office du cinéma halluinois (OCH) et est classé salle d'art et essai. Sa logique est commerciale. L'école de musique municipale et la BMH ont quant à elles des objectifs culturels. Parmi les partenaires importants, (parce qu'inattendu) se détache le Foyer de Vie Altitude, foyer pour handicapés mentaux créé en 1994 et caractérisé par son ouverture sur l'extérieur et son souci de développer la culture chez les résidents. Sa présence était en quelque sorte un défi, un pari (la différence est rarement bien perçue et est souvent source de rejet, d'exclusion). Sa participation aux manifestations culturelles était stratégique. Il s'agissait de permettre son intégration au sein de la ville acquérir, conquérir peut-être une légitimité auprès de la population. L'ultime partenaire et non des moindres par le brassage de la population adolescente qui s'y fait est la Maison des Jeunes et de la Culture dont la logique est socio-culturelle. Elle est une plaque tournante dans l'information auprès des écoles pour



tout ce qui est expositions, concours. Ce noyau est piloté, coordonné par la responsable du service culturel de la ville : Françoise Caillaux. Françoise Caillaux qui s'engage à respecter la politique culturelle de la ville en accord avec l'adjoint à la culture, Jean-François Lesage, sans l'aval de qui rien ne se fait.

A cette structure de base, se greffent des partenaires occasionnels qui ne sont pas forcément municipaux : pour cette année les agriculteurs (Printemps Culturel), la Poste partenaire économique (Lire en Fête) et les associations philatélistes, associations culturelles.

Il n'y a pas de partenariat prédéfini ou déterminé à vie. A chaque fois, une réflexion est menée pour savoir : « qui l'on pourrait associer pour valoriser ce qu'il fait tout en nous apportant quelque chose qu'on ne sait pas ». Chacun doit pouvoir « s'y retrouver ». Pour cela, une mise à plat, une redéfinition et un respect des objectifs de chacun s'avère indispensable.

Cependant, il est bien évident que la volonté de travailler ensemble ne suffit pas. Il faut un objectif commun, seule garantie contre un partenariat formel, une simple juxtaposition d'actions. Ainsi, à chaque étape la concertation entre les partenaires est de rigueur. Mais, voyons quelles sont ses différentes étapes.

### c) Les différentes étapes

Lors d'une première rencontre, les partenaires procède à un « brainstorming » où chacun fait des propositions, lance des idées à explorer. On annonce dès à présent le budget approximatif. Puis, chacun effectue de son côté un travail de recherche. Pour la BMH, par exemple, il s'agit de prise de contact pour la lecture, de recherche de fac-similés de lettres célèbres pour l'exposition (Lire en Fête sur la correspondance)...

A leur deuxième rencontre, ils mettent en commun. Chacun a un droit de regard sur ce que l'autre va proposer. Puis, on arrête un calendrier très tôt pour des problèmes de délais (réalisation de la communication, répétitions de musique à prévoir, laps de temps suffisant pour permettre aux gens de participer aux concours...). Ce calendrier n'est pas déterminé arbitrairement. On veille à ce qu'il y ait une logique, une bonne articulation entre les diverses manifestations de la semaine que dure Lire en Fête ou le Printemps Culturel pour que le public puisse faire un lien. Il rend officiel la date, le lieu, le contenu de l'animation et le rôle de chacun.

La définition des lieux est importante dans la mesure où l'on cherche à mélanger les publics, leur faire connaître les structures. Ainsi, faire une heure du conte à deux voix pour les enfants (BMH/MJC) ou procéder à la remise des prix au Foyer Altitude n'est pas anodin. Ce sont deux moments forts. Le premier en raison de la présence des enfants, le second parce qu'il constitue le point d'orgue, la clôture des festivités. Faire aller à Altitude n'est pas qu'une question de commodité (on le sait la BMH, par exemple, souffre d'un manque de place), c'est aussi faire un pas en avant dans la levée des préjugés, l'apprentissage de la tolérance et du respect d'autrui.

Après cette première phase, le travail est loin d'être terminé. Il faut maintenant convaincre toucher le/les publics. Pour cela, on met en place une communication adaptée. La charge en revient au responsable du

service de communication de la ville qui suit les instructions fournies par les partenaires. Sacs plastiques, affiches, cartes postales, signets, mailing personnalisé... On multiplie les outils de communication mais aussi leurs lieux de diffusion. Chacun des partenaires dispose de brochures... qu'il distribue à son public et réitère verbalement l'information pour être sûr qu'elle a été bien transmise. On place aussi ses brochures dans des lieux clés à forte fréquentation ou lieux relais. S'entame ainsi la phase des relations publiques où le rôle de la presse locale ne doit pas être éludé.

Puis, vient le moment des manifestations elles-mêmes. A chaque animation, chaque structure essaie d'être représentée pour pouvoir ensuite donner son avis lors du bilan. Ce bilan se veut une analyse lucide, critique de la situation. On note les dérapages et erreurs autant que les réussites. Etre partenaire ce n'est pas seulement unir ses forces, ses moyens, travailler avec des publics différents, c'est aussi savoir accepter les divergences de points de vue.

Mener des actions en partenariat est donc loin d'être simple. Cela implique d'être d'accord sur le public ciblé, de procéder à des évaluations à chaque étape, de bien coordonner les événements et actions mais également surmonter des problèmes comme la fidélisation du public, le manque de moyens financiers. Pour Lire en Fête, c'est ainsi posé la question de savoir si l'on pouvait dépenser 6 500 F pour accueillir un spectacle en l'occurrence La première lettre du Théâtre la Manivelle, qui, bien que de qualité, grèverait fortement le budget de 10 000 F apporté par la ville (le cinéma paie le film avec son propre budget, les autres partenaires, eux, sont dans l'impossibilité d'apporter des fonds propres. D'autre part, aucune subvention de la DRAC n'a pu être obtenue). Que resterait-il alors pour payer les prix pour le concours, l'atelier d'écriture, le goûter après l'heure du conte... ? (Pour le détail de la programmation voir annexe 8).

Etre partenaire réclame du temps (ne serait-ce que pour les réunions, d'autant plus difficiles à fixer en cette période de l'année (vacances d'été) : trouver un créneau horaire qui convient aux cinq est une vraie gageure !), de la tolérance (les partenaires n'ont pas les mêmes méthodes de travail, les mêmes habitudes) et un réel partage.

De plus, concrètement par exemple, il n'est pas toujours aisé de trouver un thème fédérateur et donc un film, une musique... comme ce fut le cas pour Lire en Fête de 1998 dont le thème était le Renard. Or, de l'avis commun des partenaires, ces difficultés sont secondaires face à la richesse, l'éclectisme que procure le partenariat.

Si nous avons vu en quoi consistait globalement la réalisation d'animation, il nous faut maintenant revenir sur la BMH. Que signifie pour elle ce partenariat ? En quoi correspond-il à ses missions et que lui apporte-t-il ?

d) L'animation et la BMH

Si lors du Printemps Culturel, c'est l'ensemble de la ville qui est à l'honneur, lors de Lire en Fête les regards se portent peut-être davantage sur la BMH. Dans les deux cas, exposition, concours, lecture, heure du conte, la BMH doit faire face à un important travail. Car, l'animation ne s'improvise pas. Il faut du temps et du personnel, ce qui malheureusement fait cruellement défaut à la BMH. ±

Prendre des contacts avec des comédiens, monter une exposition quand il n'y en a pas clef en main impliquent du temps. Au premier abord, on pourrait penser qu'il vaut mieux monter soi-même une exposition ce qui revient à ± 1 000 F alors que la location d'une exposition clef en main s'élève à 2 500 F. Mais, du point de vue coût en temps humain cette dernière solution se révèle préférable. A la BMH est prévue une exposition de livres, des vitrines d'objets philatéliques, une exposition de panneaux sur le thème de la correspondance. Outre cela, il faut aussi s'occuper des prix pour le concours (achat, préparation des lots...) déménager les oeuvres du concours qui ont été exposées au CCAS (manque d'espace oblige !) pour les réinstaller au Foyer Altitude où doit avoir lieu la remise des prix. Autant de petits détails matériels mais qui occasionnent un surcroît de travail.

Mais, en contrepartie, le partenariat contribue « à mieux faire connaître la bibliothèque dans son environnement, à faire reconnaître ses compétences, son intérêt et ses spécificités », comme l'affirme Bertrand Calenge<sup>1</sup>, à l'intégrer pleinement dans la vie de la cité. La BMH véhicule ainsi l'image d'une bibliothèque dynamique, une bibliothèque qui n'hésite pas à se déplacer pour aller à la rencontre du public, une bibliothèque hors les murs (heure du conte au Foyer Altitude) et renforce par là également l'image de marque de la ville elle-même.

Par l'ouverture sur l'extérieur et le partenariat, elle répond aux missions des bibliothèques publiques (charte des bibliothèques). Ce travail commence à porter ses fruits puisque lors du Printemps Culturel, les lauréats du concours catégorie dessin étaient l'école Basisschool d'Ypres, ce qui prouve que la BMH est connue au-delà des Halluinois mais également le rôle de la BMH auprès des écoles puisque les 2 CM<sub>1</sub> de l'école Jean Macé avec lesquelles la bibliothèque entretient des relations étroites ont été récompensés (catégorie écriture et grand prix).

Comme la BMH, l'école s'ouvre sur l'extérieur, il était donc naturel que ces deux institutions se rencontrent et travaillent en partenariat.

---

1. CALENGE, Bertrand. *Les petites bibliothèques publiques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1993, p. 163.

### **III - LE PARTENARIAT BMH/ÉCOLES**

#### **1) Bref rappel historique sur le partenariat entre les bibliothèques municipales et les écoles**

Les relations entre l'école et la bibliothèque municipale ont toujours été très intenses voire passionnelles.

Les bibliothèques pour enfants en France, issues de la tradition de la bibliothèque populaire, de la bibliothèque scolaire et de l'apport du modèle anglosaxon, datent du XIX<sup>e</sup> siècle et prennent leur essor dans les années soixante. En France, deux institutions vont particulièrement compter : l'Heure Joyeuse et la Joie par les livres.

En 1924, l'Heure Joyeuse, premier modèle municipal de bibliothèque pilote, affirme que le livre n'a pas qu'une fonction éducative et qu'il est licite de l'utiliser pour se faire plaisir. Sa pédagogie d'avant-garde, fondée sur la libre initiative des enfants suscite l'admiration des bibliothécaires mais se heurte au scepticisme du corps enseignant (il faudra vingt ans pour que la première institutrice amène sa classe), très attaché au cours magistral et aux formes traditionnelles de la transmission des connaissances.

Pour Jacqueline Gascuel<sup>1</sup>, le fonctionnement de l'Heure Joyeuse fut très novateur sur le plan de la mixité, du mélange des couches sociales, du travail personnel et du nouveau mode de relation qu'il induit entre l'adulte et l'enfant. Ce n'est pas l'adulte qui détient le savoir mais l'adulte et l'enfant qui cherchent ensemble dans le livre une réponse à une vraie question. Créée en 1960, la Joie par les Livres reprendra le modèle de l'Heure Joyeuse et sera rattachée en 1972 à l'École Nationale Supérieure des Bibliothèques.

« S'opposer pour exister » : les sections enfantines des bibliothèques se sont construites par opposition au modèle de l'école, comme le rappelle Caroline Rives<sup>2</sup> :

*« Les deux institutions ont pour objectif de mettre en relation les enfants et les livres, de permettre la maîtrise de la lecture et de donner le goût de lire. Il a donc fallu que les bibliothécaires pour enfants définissent ce qui faisait l'originalité de leur démarche, pour démontrer la nécessité d'une institution plus récente, moins répandue universellement que l'école, et qui souffre (ou qui jouit du privilège) de n'être pas obligatoire ».*

Les bibliothécaires (dont après 1975, 29 % sont d'anciens enseignants)<sup>3</sup> reprochaient à l'école de donner une mauvaise image du livre, de l'enfermer dans le carcan scolaire, dans un rôle exclusif d'outil

---

1. GASCUEL, Jacqueline. « Histoire et idéologie ». *Bulletin de l'ABF*, 1992, n° 156, p. 9 à 12

2. RIVES, Caroline. « Bibliothèques et écoles : un peu d'histoire ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1991, t. 36, n° 2, p. 92

3. Selon Bernadette Seibel citée par GASCUEL, Jacqueline, *op. cit.*, p. 9.



d'apprentissage. Le livre était alors synonyme pour les enfants de contrainte, de travail. Les notions de plaisir, liberté, rêverie étaient complètement évacuées.

Qui plus est, Jacqueline Gascuel indique que :

*« Le rapport entre enseignants et bibliothécaires serait dans l'inconscient des premiers perçu comme un rapport de maître à serviteur [relation d'ancillarité] - pour les seconds, comme le fossé qui sépare l'homme libre de l'esclave (esclave des programmes, de la sanction des examens, des élèves eux-mêmes) »<sup>1</sup>.*

Ainsi bibliothèques et écoles n'ont pas toujours été « soeurs » elles furent longtemps rivales, adversaires.

De 1945 à 1975, leurs destins seront pourtant liés au sein d'un même ministère celui de l'Education Nationale (à cette époque les bibliothèques publiques sont sous la tutelle d'une direction des bibliothèques et de la lecture rattachée à ce ministère et pas encore au ministère de la Culture). Les BCP effectuent alors 95 % de leurs dépôts à l'école.

Progressivement, l'importance d'une collaboration bibliothèques/écoles cédera le pas à l'amertume dans un contexte où la maîtrise de l'écriture et de la lecture deviennent des enjeux fondamentaux.

Dès 1910, Eugène Morel, un des pionniers de la lecture publique proclamait haut et fort : « La bibliothèque publique est le complément indispensable de l'instruction gratuite et obligatoire »<sup>2</sup>.

Afin de rendre plus efficace l'apprentissage, de nombreux textes officiels émanant de l'Education Nationale insistent à leur tour sur la nécessité d'ouvrir l'école sur l'extérieur et sur les bibliothèques. En 1972, dans les *Instructions relatives à l'enseignement du français à l'école élémentaire*, les enseignants sont résolument incités à utiliser d'autres bibliothèques :

*« Il a été depuis longtemps recommandé aux instituteurs de constituer une bibliothèque de classe comprenant des textes de difficultés, de genres et de sujets aussi variés que possible et d'utiliser en outre les possibilités de prêt dont les enfants peuvent disposer (bibliothèque municipale, bibliobus, etc.) ».*

En 1983 est signé un protocole d'accord entre le ministère de l'Education Nationale et le ministère de la Culture qui selon Jean-Marie Privat<sup>3</sup> signe le coup d'envoi de la coopération qui doit favoriser une ouverture plus grande des établissements scolaires sur leur environnement culturel. Trois axes seront développés : contractualisation, mobilité des personnels et collaboration en matière de formation. Mais, la coopération, c'est aussi une coopération au travers de la BCD. Selon la circulaire n° 84-360 du 1<sup>er</sup> octobre 1984, la BCD

---

1. *Ibid.*, p. 9.

2. Cité in *Bibliothèque/école : quelles coopérations ?* Créteil : CRDP, 1994, p. 17

3. *Guide de la coopération Bibliothèque.Ecole*. Créteil : CRDP, 1996, p. 31. (Collection Argos Démarche).

est le lieu central de l'école mais doit pour se développer faire appel à des partenaires extérieurs. Présente dans une école sur quatre, la BCD est trop souvent tributaire des circonstances : bonne volonté d'un enseignant qui accepte de la prendre en charge et qui laisse un vide lors de son départ de l'établissement... La BCD n'a pas de moyens ni de personnel spécifiques ce qui lui confère un caractère précaire.

Sa gestion demande du temps, de la rigueur mais aussi des connaissances pointues sur le fonctionnement et l'aménagement d'un lieu de lecture, connaissances que l'enseignant ne reçoit pas au cours de sa formation. Par son expérience, son savoir-faire, le bibliothécaire peut lui apporter son précieux concours.

En 1985, la coopération est également à l'ordre du jour dans les *programmes et instructions pour l'école élémentaire*. L'école n'est pas le seul lieu de lecture :

*« Le maître veille à exploiter aussi souvent que possible, la première bibliothèque de classe, le coin de lecture, la bibliothèque centre documentaire, la bibliothèque municipale ou de quartier ».*

En janvier 1989, le rapport du recteur Migeon entérine la nécessité de la coopération. Les recommandations émises par ce rapport inspirent les dispositions de la loi d'orientation sur l'éducation votée en juillet 1989 qui annonce un véritable plan en faveur de la lecture. Les évaluations nationales successives réalisées en classe de CE<sub>2</sub> et de 6<sup>e</sup> qui ont montré le faible niveau des enfants en français et en mathématiques, la lutte contre l'illettrisme (qui devient « problème national ») et l'échec scolaire sont autant de raisons qui poussent à la collaboration.

En 1995, les *nouveaux programmes pour l'école primaire* fixent pour objectif :

*« L'élève, à la fin de l'école élémentaire, doit pouvoir choisir un livre, un journal, un article dans une BCD, une bibliothèque ou une librairie, en fonction du but recherché ».*

Pour l'atteindre, la bibliothèque et l'école ne seront pas trop de deux.

Du côté des bibliothèques, l'ouverture sur l'extérieur, le partenariat est également inscrit dans leurs missions (charte des Bibliothèques). D'autre part, la population scolaire ne peut être ignorée de la bibliothèque puisque l'on estime que 50 % de son public est constitué des enfants et des adolescents de moins de 16 ans<sup>1</sup>. Par ailleurs, les nouvelles méthodes pédagogiques mises en place ont augmenté le besoin d'accéder au document et de recourir aux bibliothèques. Faire un exposé à la BM est ainsi devenu monnaie courante, comme le fait remarquer Anne-Marie Bertrand<sup>2</sup>. La bibliothèque n'a pu refuser la venue de ces enfants à la recherche d'un lieu de travail agréable distinct de l'école et qui était pour certains le seul lieu où ils pouvaient travailler en toute quiétude. Pour les satisfaire mais aussi pour faire face à la scolarisation de la société, elle a offert des places de travail et des collections adaptées ce qui lui donne son caractère dual, cette tension permanente entre la bibliothèque d'étude et la bibliothèque loisir-plaisir.

---

1. TAESCH-WAHLEN, Danielle. *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque : Mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1997, p. 98.

2. BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1994, p. 81.

Rôle culturel, patrimonial mais aussi rôle éducatif et social, les missions des bibliothécaires s'élargissent et les amènent à s'interroger sur leur métier, leurs spécificités.

Comme l'école, la bibliothèque obéit aux mêmes idéaux républicains. Elle vise à former des citoyens éclairés (rôle émancipateur du livre), lutter contre les ignorances et favoriser la démocratisation culturelle.

Si l'école et la bibliothèque obéissent toutefois à des logiques institutionnelles différentes : logique culturelle (donner le goût de lire) logique d'apprentissage (apprendre à lire), elles n'en sont pas moins alliées dans leur volonté commune de développer la lecture. Ensemble, elles veillent à garantir à tous un accès aux livres et à l'écrit (on estime encore actuellement qu'un enfant sur cinq est issu d'une famille où le livre n'a pas sa place)<sup>1</sup>.

## 2. Présentation de la situation halluinoise

Très tôt, la BMH s'est lancée dans la « bataille de la lecture »<sup>2</sup> au travers d'actions en faveur de la protolecture. En 1990 fut lancée « l'opération Bébé-lecteur » destinée à vulgariser l'idée encore révolutionnaire qu'il n'est pas nécessaire de savoir lire pour fréquenter la bibliothèque et goûter au plaisir du livre. Dans la lignée de cette action, la bibliothèque qui accueillait déjà des écoles primaires, se mit à recevoir aussi les écoles maternelles.

Sur les treize écoles que compte la ville, la BMH travaille en partenariat surtout avec huit écoles (pour l'année 1998/1999) (annexe 1).

### 3 maternelles (écoles publiques)

- Ecole Marie Curie
- Ecole Maria Montessori
- Ecole Anne Franck

### 2 primaires

- Ecole Jean Macé (école publique)
- Ecole du Sacré-Cœur (école privée)

### 3 mixtes (elles regroupent des maternelles et des primaires)

- Ecole Notre-Dame-des-Fièvres (privée)
- Ecole Saint-Alphonse (publique)
- Ecole Sainte-Marie (privée)

La plupart de ces écoles se trouve à proximité de la bibliothèque (annexe 1) qui, rappelons-le, occupe une place stratégique dans la ville, puisqu'elle est située en son centre. Ainsi, certaines écoles n'ont qu'à « remonter la rue » pour se retrouver à la BMH. Mais, ce n'est pas le cas pour toutes. Certaines sont plus

---

1. Enquête Médiamétrie-Diapason de 1990 cité par ROBINE, Nicole in *Bibliothèques, enfance et jeunes lecteurs*. [S.I.] : Edition Observatoire de la lecture/filière bibliothèque. IUT Michel de Montaigne, 1995, p. 74.

2. La ville d'Halluin a remporté le prix départemental du concours La Bataille de la Lecture en 1998/1999.



isolées, plus éloignées (écoles : Sainte-Alphonse, Notre-Dame-des-Fièvres, Anne Franck) ce qui pose des problèmes de déplacement surtout avec des enfants de maternelles.

Pour permettre à ces enfants de connaître eux aussi la BMH, c'est la bibliothèque qui quitte ses murs pour aller vers ce « public empêché ». Après une demande au secrétariat général, une voiture de la ville est mise à disposition de la BMH. Ceci demande de s'organiser à l'avance afin d'être sûr que la voiture soit prête ; car tous les chefs de service n'en ont pas une à demeure.

En se déplaçant dans les écoles, les membres du secteur jeunesse peuvent toucher un plus grand nombre de classes (un créneau = trois classes). Par comparaison à la bibliothèque il n'est possible de recevoir qu'une classe à la fois ; dans les écoles chacune (3 personnes) prend sa classe. Mais, à contrario, les enfants ne voient pas le lieu-bibliothèque. C'est pourquoi, les déplacements ont été réservés aux seuls petits de maternelle.

D'autre part, on le sait, les déplacements à l'extérieur des écoles deviennent de plus en plus difficiles. Ils obéissent à des réglementations strictes (Plan Vigipirate 1995). A ce sujet, on peut se référer au *Bulletin Officiel*, hors série, n° 6 du 25 septembre 1997 sur les sorties scolaires. Pourtant, nombreuses encore sont les écoles qui viennent à la BMH. Pourquoi se déplace-t-on donc à la BMH ? Que vient-on y rechercher ? Quelles sont les formes de partenariat entre les écoles halluinoises et la bibliothèque ?

#### a) Les formes de partenariat

Le mardi et le vendredi, le matin comme l'après-midi, la BMH accueille les écoles de la commune selon un planning prédéfini un an à l'avance. Au début, le planning était rempli par les directeurs d'écoles qui, pour certains, décidaient seuls d'y envoyer ou pas les enseignants ainsi que de leurs jours et heures de venue. Pour éviter les visites à contre cœur, désormais, la BMH envoie un planning aux directeurs, mais aussi aux enseignants.

Durant ces journées, la bibliothèque est fermée (elle ouvre cependant le vendredi soir de 16 h 30 à 19 h) aux autres publics, et se dédie quasi-exclusivement aux classes. On compte en général quatre classes par jour.

Au cours de la leur venue à la BMH, les enfants viennent écouter l'histoire racontée par Michèle, Nathalie ou Sylvie qui s'occupent du secteur jeunesse : c'est l'heure du conte (forme la plus traditionnelle de partenariat BM/écoles). Les livres lus sont des livres coup de cœur : *Chht*<sup>1</sup>, *Didi Bonbon*<sup>2</sup>, *La sorcière du parc Monceau*<sup>3</sup>, *Léonie dévore les livres*<sup>4</sup>, *Titou a peur de tout*<sup>5</sup>...

---

1. GRINDLEY, Sally. *Chht*. Paris : Ecole des Loisirs, 1991.

2. LECAYE, Olga. *Didi Bonbon*. Paris : Ecoles des Loisirs, 1994.

3. JOBERT, Marlène. *La sorcière du parc Monceau*. Paris : Gargaud/Seuil, 1989, non paginé.

4. HERBERT, Laurence. *Léonie dévore les livres*. Paris : Casterman, 1989.

5. JOLY, Fanny. *Titou a peur de tout*. [S.I.] : Père Castor/Flammarion, 1998, 28 p.

Pour bien lire, il faut se sentir à l'aise et il faut aussi que l'histoire soit adaptée au niveau des enfants. Pourquoi lire une histoire à des enfants qui, pour certains, savent déjà parfaitement lire ? L'heure du conte doit-elle être réservée qu'aux seules maternelles ? Non, pensent la BMH mais aussi les enseignants que j'ai rencontrés et qui sont très demandeurs pour cette activité : rôle auditif, développement de l'attention et de la concentration de l'enfant, mais aussi de sa capacité d'expression, sans oublier plaisir partagé par les petits et les grands (dont certains redécouvrent la lecture : parents accompagnateurs...) de se faire lire une histoire.

Après la lecture (avec le ton et les mimiques requises), la conteuse s'accorde un temps de discussion avec les enfants. On cherche à les faire s'exprimer. On interroge l'enfant, on lui fait redire les différentes phases de l'histoire : que se passe-t-il après ? Pourquoi ?... (Clarté cognitive et métacognition).

Pour le personnel, ces moments sont importants car : « à la bibliothèque, l'enfant peut s'exprimer. On perçoit aussi les enfants qui ont des difficultés à expliquer, à comprendre une histoire. Savoir lire ne signifie pas forcément comprendre ce qu'on lit ».

A travers l'histoire, on essaie d'ouvrir vers un thème plus général *Didi Bonbon*<sup>1</sup> et le danger de sortir sans la permission des parents... L'histoire peut être un moyen détourné d'aborder des problèmes d'actualité *La reine Panpancucu*<sup>2</sup> et la maltraitance, d'amener à une prise de conscience des enfants sans viser quelqu'un personnellement (fonction de décentration du conte Chukovsky cité par Geneviève Patte<sup>3</sup>). Le vécu de la conteuse peut être très utile. Sylvie qui travaille à la bibliothèque mais est aussi pompier bénévole pour la ville d'Halluin (c'est quasiment la seule femme sur Halluin) a pris appui sur sa formation de pompier pour sensibiliser les enfants à que faire en cas d'urgence, quel numéro faut-il appeler...) par le biais de *Crapouille et Fétide*<sup>4</sup> de Jean Jackson et Véra Rosenberry. Suite à cela, une école a organisé une action sur les sapeurs-pompiers. Cette exploitation n'avait pas été programmée, préméditée.

Pour des raisons liées à l'exiguïté du lieu, lors de sa venue, la classe est séparée en deux. Une partie des élèves ainsi que des mamans accompagnatrices participent à l'heure du conte dans la salle d'étude (seul lieu où l'on peut les faire asseoir et donc favoriser leur écoute et leur attention). Cependant, cette pièce n'est pas appropriée. Sa vocation première est d'être réservée, comme son nom l'indique, à un travail studieux, appliqué ce que confirme la présence d'usuels. Lieu de lecture silencieuse donc, qui s'accorde difficilement avec une lecture à voix haute, caractéristique de l'heure du conte.

Aussi, malgré la présence de quelques plantes vertes, la salle garde un caractère austère et sans doute froid pour des enfants de maternelle et de primaire. De plus, les tables de travail gênent puisqu'elles empêchent de former un cercle autour de la conteuse. Pour que l'heure du conte ne prenne pas une forme trop doctorale,

---

1. LECAYE, Olga, *op. cit.*

2. SANDERS, Alex. *La reine Panpancucu*. Paris : Gallimard Jeunesse, 1999, non paginé.

3. PATTE, Geneviève. *Laissez les lire ! des enfants et les bibliothèques*. Paris : Editions Ouvrières, 1987, p. 182.

4. JACKSON, Jean, ROSENBERY, Véra. *Crapouille et Fétide : une histoire de monstres*. Paris : Magnard, 1997, non paginé.

les chaises doivent être déplacées, puis remises en place lors du départ des classes. Outre ses difficultés matérielles, se posent des problèmes de sécurité.

Pendant ce temps, le deuxième groupe resté avec la maîtresse investit le secteur jeunesse à la recherche le plus souvent de documents sur un thème traité en classe. La venue à la BMH est donc finalisée : chercher, trouver, emporter des documents que l'école n'a pas. La bibliothèque supplée alors un manque. Le prêt aux classes est passé de  $\pm 3\ 000$  livres en 1994 à  $\pm 6\ 000$  livres en 1998/1999 (ces chiffres sont inclus dans les statistiques générales). Le public scolaire est donc un public important pour la bibliothèque puisqu'il représente un vivier de lecteurs potentiels mais est aussi source de légitimité. En contre-partie, les prêts réguliers aux classes exigent le renouvellement plus fréquent des ouvrages. Grâce à la carte d'enseignant, le nombre de livres empruntés par classe peut s'élever jusqu'à 35 pour une durée de 28 jours. La BMH a pris l'option d'individualiser la carte au nom de l'enseignant. A l'origine, beaucoup de bibliothèques souhaitaient prêter à l'école plutôt qu'à la classe, suivant ainsi les orientations ministérielles concernant les BCD. La BCD doit être lieu de consultation dans l'école où les livres sont mis à la disposition de tous et non dans une classe. Or, très souvent il arrivait à l'école de ne plus savoir où se trouvait le livre et qui l'avait emprunté avec sa classe.

Pour emprunter, chaque enfant donne au personnel le livre choisi. Lorsque tous les enfants sont réunis et prêts à partir, on montre la couverture du livre et on interroge : « Qui a emprunté ce livre ? ». Dans cette démarche, on vise à rendre attentif l'enfant à ce qu'il emprunte, à le sensibiliser au visuel de la couverture, au titre, au format, à l'auteur. Chacun doit être capable de retrouver, de différencier son livre dans la masse des autres.

En dehors de l'heure de conte, des projets sont menés en collaboration avec deux classes de CM<sub>1</sub> de l'école Jean Macé. Comment se passe la définition des projets ?

Au préalable a lieu une discussion entre l'enseignant et la responsable des animations en direction des écoles. Après cette première prise de contact, chacun voit de son côté s'il est possible de mener véritablement un projet à deux, c'est-à-dire qui concilie les exigences de l'enseignant mais aussi les possibilités de la BMH. La bibliothèque insiste pour rappeler qu'elle n'a pas un rôle scolaire et qu'elle ne veut pas être une deuxième école : « elle doit être un plus qui contribue à l'envie de lire ». Tout projet n'est pas accepté de façon systématique. Ainsi, un projet centré sur les Arts Plastiques a été abandonné, car l'enseignant et la BMH ne sont pas parvenus à voir comment ils pouvaient travailler ensemble.

Parfois, les obstacles sont aussi liés au fait que la responsable des animations se trouve démunie car elle n'a pas à la base une formation littéraire. Pendant longtemps, le livre fut pour elle synonyme d'école et de travail. D'ailleurs, elle esquisse un sourire au cours d'un de nos entretiens, lorsqu'elle évoque ses souvenirs d'école et en particulier ses années lycées et les livres qu'il était impératif de lire pour le baccalauréat. Lorsqu'elle arrive à la BMH en 1989 et découvre par hasard le monde des bibliothèques, c'est à un nouvel univers qu'il lui faut s'adapter en rupture complète avec son ancien métier de comptable. « Parachutée au beau

milieu des livres », elle pénétrera peu à peu dans l'impressionnante et foisonnante littérature de jeunesse qu'elle ne connaissait pas. Aussi, parfois, il ne lui est pas toujours aisé de répondre aux demandes des enseignants. De plus, malgré toute sa bonne volonté, le temps fait parfois défaut.

Outre la préparation des séances, il lui faut elle-même s'initier aux différents genres : théâtre, science-fiction, roman policier et cette année roman fantastique.

A ses débuts, la BMH proposait systématiquement aux classes de travailler en projet. Mais l'année suivante suite à une décharge de certains enseignants sur la bibliothèque, il fut décidé que ne seraient plus acceptés que les projets bien « ficelés ».

En 1996, deux enseignantes de l'école Jean Macé manifestèrent leur souhait de travailler en étroite partenariat avec la bibliothèque. Leur projet : analyse-découverte et enfin écriture de nouvelles policières. Ce projet avec pour objectif final l'écriture a duré une année scolaire entière au cours de laquelle la BMH a apporté ses locaux, ses livres, son personnel.

Pour l'ensemble de l'équipe de la BMH, cela reste un très bon souvenir. Tous se souviennent de la venue des enfants à la BMH pour tourner, dans les locaux, la vidéo résultant de ce travail. Des enfants en difficulté retrouvèrent grâce à cette action une nouvelle motivation.

Pour la BMH, cependant, l'objectif était atteint bien avant la cassette. Il s'agissait de faire découvrir, sensibiliser à un style, à un genre : le roman policier pour que l'enfant puisse ensuite décider seul s'il aime ou pas. L'essentiel est qu'il ait désormais des armes, des points de comparaison pour juger librement. Plutôt qu'un simple « je n'aime pas », il pourrait argumenter par un « je n'aime pas parce que ».

Cette animation dépassa largement le cadre scolaire puisque grâce à la BMH, il rencontra un écho plus large dans la ville. En effet, les travaux des enfants furent inclus dans le programme du Temps des Livres 1997 auxquels participèrent bien évidemment les différents partenaires socio-culturels (MJC, cinéma...). A la BMH, la vidéo des enfants fut diffusée en continue. Cet ancrage, cette interaction ville-école fut très positive, elle donna aux enfants le sentiment que leur travail n'avait pas été vain.

Le bémol qui peut être apporté à ce type d'animation est le temps qu'elle nécessite. Chaque fois, que la BMH travaille avec ces deux CM<sub>1</sub>, elle ne peut accepter d'autres projets avec d'autres écoles. D'autre part, jusqu'où doit aller l'animation avec les écoles ? Doit-elle aller jusqu'à l'écriture ?

Certains bibliothécaires préfèrent ne pas s'investir personnellement dans les projets d'écriture et font jouer leur « capital-relation » en mettant en contact un auteur responsable d'atelier d'écriture et les écoles. Dans la réalisation de livres par les classes, ils interviennent de la façon suivante : présentation, au cours de trois ou quatre séances, d'un genre à la demande de l'enseignant. Puis, à partir des éléments fournis par la bibliothèque, le travail d'écriture s'effectue à l'école sans son intervention. La bibliothèque réapparaît dans la phase ultime. Leur livre réalisé, les enfants retournent à la bibliothèque où ils y déposent un exemplaire. Comme tout autre livre, la bibliothèque lui appose un code-barre et le place dans ses rayons : le livre devient donc empruntable. Les enfants prennent alors conscience du rôle d'une bibliothèque : « collecter, conserver et

communiquer l'information ». Comme des auteurs à part entière, ils peuvent avoir des lecteurs potentiels. Leur travail prend donc une autre dimension distincte du simulacre de livre.

S'il est louable de la part de la BMH qui réalise informatiquement le livre des enfants de vouloir que chacun puisse avoir entre ses mains un exemplaire, il est fort dommage qu'un temps informatique ne soit pas prévu dans le planning de l'école pour que les élèves puissent taper eux-mêmes le fruit de leur travail.

Surcroît de travail donc pour la BMH. Pourtant, Sylvie responsable des animations pour les enfants, ne regrette pas son ancien métier. D'ailleurs, elle a participé cette année, accompagnée de Nathalie qui travaille également au secteur jeunesse, à un stage à Clamart sur l'animation.

Malgré les doutes, les moments de lassitude qui peuvent survenir, elle reste convaincue que l'animation auprès des enfants est cruciale. Car, « Toucher un enfant par le biais d'une animation n'est jamais gratuit, c'est le sensibiliser à d'autres univers, lui ouvrir d'autres horizons auxquels il n'a peut-être pas accès », toute action d'animation mérite donc une attention particulière dans la mesure où elle peut influencer la trajectoire de l'enfant. Véritable utopie ? La BMH aimerait un vrai local avec un fonds spécifique réservé aux classes. Ce lieu pourrait servir pour l'heure du conte et d'atelier d'expression artistique.

Le partenariat bibliothèque/école prend donc à Halluin trois grandes formes :

- emprunt/dépôts de livres aux classes,
- visites de classes à la BMH qui combinent heure du conte et recherche documentaire,
- conduite, de façon plus limitée, de projet en commun avec deux CM<sub>1</sub> de l'école Jean Macé.

Parfois, il arrive aussi que la BMH participe aux fêtes des écoles. Ainsi, une année sur deux, l'école maternelle Maria Montessori organise une fête du livre durant laquelle Michelle de la bibliothèque est invitée à venir raconter une histoire aux parents et aux enfants. Un illustrateur accompagne de ses dessins le récit. Mais il est bien difficile de faire changer les habitudes ! Pour les parents, la fête des écoles reste synonyme de danse.

Les chiffres pour l'année 1998/1999 (annexe 9) témoignent du vif succès de cette collaboration. Sur les 87 classes des 8 établissements qui travaillent avec la bibliothèque, 57 sont visitées soit un taux de 66 %. Sur 31 classes maternelles la BMH en visite 23 soit 74 % du total. Et sur les 56 classes primaires, 34 sont visitées soit 26 %. Ce dernier pourcentage tend encore à augmenter face à une demande croissante des primaires. On aboutit ainsi pour l'année 1998/1999 à un total de 318 visites (139 pour les maternelles, 179 pour les primaires) sur 66 jours d'accueil.

Ce succès a pourtant ses revers. La bibliothèque se trouve en situation de surdemande par rapport à l'offre. Déjà en 1995, un véritable appel au secours est lancé dans le rapport d'activité. Quant au planning 1999/2000, il s'avère déjà un véritable casse-tête. Car, de nombreux enseignants regrettent d'avoir à espacer leur rendez-vous et d'en avoir peu. De plus, de nouvelles écoles souhaiteraient également pouvoir s'intégrer au planning (Ecole Michelet, Ecole Jean Moulin). La BMH se trouve donc dans une impasse qui l'oblige à repenser le partenariat bibliothèque/écoles.

## b) L'objet de mon stage

En tant que stagiaire, il m'a été demandé plus précisément d'évaluer le partenariat entre la BMH et les écoles de la commune et de voir si au-delà des chiffres, les objectifs par rapport aux écoles étaient bien remplis. Il s'agissait donc de voir si au niveau du contenu, celles-ci étaient satisfaites. En effet, par manque de temps, de moyens, cela n'avait jamais été fait auparavant. Ainsi, la bibliothèque souhaitait prendre du recul estimant ne plus pouvoir continuer de la sorte. Une prise de distance, une réflexivité par rapport à ses pratiques était nécessaire si elle voulait maintenir un service efficace et de qualité auprès du public des écoles.

L'évaluation à laquelle je procéderais devait permettre de mieux cerner les attentes des enseignants, d'examiner les points positifs mais aussi les difficultés rencontrées par chacun des partenaires et enfin voir quelles solutions pouvaient être envisagées.

## 3. Questionnaires et entretiens : méthodologie et résultats

### a) Méthodologie

Pour réaliser ce souhait d'une enquête de satisfaction, j'ai procédé en plusieurs étapes. La première étape : la connaissance du milieu.

Dans un premier temps, j'ai donc recensé toutes les écoles qui étaient en lien avec la BMH et les formes de partenariat existants. Puis, j'ai assisté à la bibliothèque aux visites de classe et à des séances d'heure du conte. J'ai également pu accompagner le personnel lors de déplacement en extérieur dans une école maternelle et à l'école Jean Moulin où avaient été transféré les élèves de Jean Macé, avec qui la BMH travaille en projet, suite à des travaux dans leur école. Cette année, les enfants ne venaient pas à la bibliothèque mais c'est la BMH qui allait vers eux. Cette prise de contact m'a offert un premier aperçu du travail mené.

Dans un deuxième temps, il a fallu élaborer un questionnaire (annexe 10). Pour cela, j'ai pris appui sur le livre *Bibliothèques, écoles : quelles coopérations*<sup>1</sup> de Jean-Marie Privat à l'intérieur duquel on trouve l'enquête qu'il a effectué en 1993 pour la FFCB auprès de différents établissements scolaires et de bibliothèques publiques (BM, BCP...). Toutes les questions n'ont pas été reprises, uniquement celles qui convenaient à la situation et auxquelles j'ai rajouté mes propres questionnements.

Parallèlement, je me suis entretenue avec plusieurs bibliothécaires pour connaître leurs pratiques en matière de partenariat bibliothèque/écoles : BM de Villeneuve-d'Ascq, bibliothèque de Neuville-en-Ferain, Roncq, annexe scolaire de Tourcoing et BM de Faches-Thumesnil où j'ai rencontré Antoine de Gandt qui a

---

1. *Bibliothèque, école : quelles coopérations ?*. Créteil : CRDP, 1994, p. 240-251.



mené une enquête sur le sujet auprès des bibliothèques de la région. Cette enquête a donné lieu à une journée débat le 5 décembre 1998 où furent présents bibliothécaires et enseignants.

Le questionnaire prêt, il fallait maintenant le diffuser. A qui ? Quand ? et comment ? Une réunion était prévue prochainement à la bibliothèque, (au mois de juin) afin d'établir le planning 1999/2000. Une lettre accompagnée d'un planning vierge avait été envoyée à chaque école, au directeur, mais aussi aux enseignants concernés. Chaque enseignant pouvait ainsi inscrire ses préférences, s'arranger avec ses collègues. Lors de la réunion, la BMH tâcherait de concilier au mieux les demandes de chacun. La bibliothèque avait insisté sur la nécessité de la présence d'au moins un représentant de chaque école pour que la répartition des jours et des heures se fasse en toute équité. La réunion était donc une aubaine pour pouvoir toucher toutes les écoles en même temps. Je suis donc partie du principe que celle-ci serait un révélateur de l'intérêt et de la motivation des écoles pour une collaboration avec la BMH. Deux écoles manqueront à l'appel ou plus exactement trois (car deux d'entre elles sont dirigées par la même personne). La première avait des « circonstances atténuantes » et j'ai pu par la suite rencontrer une enseignante de cette école qui a gentiment accepté de remplir mon questionnaire et de m'accorder un entretien. Conseil de classe en même temps, la deuxième école n'a pu assister à la réunion. Les deux écoles ne seront pas lésées. Elles obtiendront, elles aussi, des créneaux.

L'heure de la réunion était 17 h 30 en salle d'étude, c'est-à-dire en dehors des heures d'ouverture au public pour la BMH, et une fois achevée la classe pour les enseignants. Réunir l'ensemble des professeurs et la bibliothèque à date et heure fixes n'est en aucun cas évident étant donné les obligations de chacun : professionnelles et familiales. La fin de l'année approchant, le moment semblait idéal pour savoir par le biais du questionnaire quel bilan ils tiraient de l'année qui venait de s'écouler, quelles étaient leurs doléances, leurs suggestions.

Remis en mains propres accompagné d'une lettre précisant qui j'étais et quels étaient mes objectifs (permettre à la BMH de mieux cerner les attentes des enseignants afin d'offrir un meilleur service aux écoles et rendre le partenariat plus fécond), mon questionnaire avait plus de chances d'être lu. Concernant le nombre d'exemplaires, il était prévu d'en donner au moins un par école et d'en remettre plusieurs si l'école le souhaitait. Déjà là, se posait une première interrogation, la personne qui allait répondre serait-elle représentative du point de vue de toute l'école ? Dans une même école, en effet, il était possible et fort probable que deux enseignants entre eux ne partagent pas le même point de vue. Rien n'était donc anodin. Selon la personne qui répondrait, l'enquête prendrait, sans nul doute, une tournure différente. Enfin, les personnes qui répondraient seraient-elles encore là l'an prochain (mutation) ? Mais tout avis méritait d'être pris en compte.

L'enquête visait à sonder un partenaire. Même si un bon partenariat requiert de la franchise, on peut penser qu'il n'est pas toujours facile de faire part de ses insatisfactions. Le partenariat repose sur des affinités personnelles et va souvent bien au-delà des relations de travail, des liens d'amitié se tissent. Mon extériorité



allait-elle amener « les langues à se délier plus facilement » ? Mon enquête permettrait-elle de formaliser par écrit ce qui n'était peut-être jusque-là que tacite ?

Intriguée par le fait que certaines écoles bien que possédant une BCD continuent de fréquenter la BMH (paradoxe ?), je voulais en savoir plus. Que pouvaient-elles bien venir chercher ? Grâce à M<sup>me</sup> Lenglaert et au personnel du secteur jeunesse, j'ai pu obtenir un entretien avec certaines d'entre elles (trois sur quatre). Leur médiation était importante, le directeur était ainsi prévenu de ma prochaine visite et se résolvait par la même le problème du quand téléphoner à un enseignant sans le déranger pendant sa classe. A cela s'ajoute la difficulté d'entrer dans une école.

Savoir pourquoi deux écoles qui jusque-là n'avaient pas manifesté d'intérêt pour une coopération avec la BMH souhaitaient désormais des rendez-vous méritait aussi un entretien. A quoi était dû ce volte-face ? Comment pensaient-elles travailler avec la bibliothèque ? Enfin, je me suis entretenue avec une institutrice de CLIS pour comprendre comment elle travaillait et ce que signifiait l'outil bibliothèque pour ces enfants qui éprouvent d'importantes difficultés scolaires. (La CLIS regroupe douze enfants par classe et se caractérise par la très grande diversité des niveaux).

Par ailleurs, afin d'obtenir de plus amples informations sur les écoles halluinoises et les BCD dont le fonctionnement est du ressort de la commune (à la différence des CDI dont le fonctionnement et le personnel spécifiques sont sous la responsabilité de l'Education Nationale), j'ai sollicité un entretien auprès de la responsable du service des affaires scolaires de la ville d'Halluin. Chaque entretien a nécessité une préparation spécifique.

Puis, très vite, suite à des discussions à la BMH, il a semblé opportun de confronter le point de vue de la bibliothèque à celui des écoles (un partenariat ne se conçoit pas de manière unilatérale) même si ma cible de départ était les écoles. Je me suis donc appuyée une nouvelle fois sur l'enquête de Jean-Marie Privat et sur celle d'Antoine de Gandt afin d'élaborer un questionnaire à destination de la BMH (annexe 11).

Si les questionnaires sont instructifs, ils posent des problèmes de dépouillement (sans réponses, réponses mal remplies, ambiguïté des mots employés...) et ne remplacent pas l'entretien, véritable interaction, véritable échange. Le face à face peut être, il est vrai, déconcertant, mais laisse filtrer plus d'informations (gestuelle, expressions du visage...). Dans le cas de réponses imprécises, il est toujours possible d'affiner. A l'inverse, un questionnaire n'est pas extensible à l'infini et les questions ne sont pas toujours adaptées à tous, comme nous le verrons. Les blancs laissés entre les questions limitent aussi forcément l'espace des réponses. L'entretien, lui, s'opère dans une plus grande liberté : une certaine franchise, sincérité transparait. D'autre part, aller dans les écoles pour réaliser mes entretiens m'a permis de voir aussi physiquement des BCD que certains enseignants m'ont spontanément invité à visiter avec eux.

Cependant, l'entretien et le questionnaire sont complémentaires. L'un relaye l'autre. Tous deux éclairent sur les représentations des deux institutions.

b) Les dysfonctionnements observés avant l'enquête

Avant de passer aux résultats, attardons-nous encore quelques instants sur le pourquoi de cette enquête et sur les dysfonctionnements observés (les réponses allaient-elles les mettre en relief ?).

En 1988 débute le partenariat BMH/écoles. 1990 l'objectif des bébés lecteurs est atteint (tout enfant scolarisé sur Halluin connaît la bibliothèque). Depuis lors, la collaboration BMH/écoles fonctionne à « plein régime ». Une habitude, une routine s'instaure et l'enthousiasme est peut-être moindre que les premiers jours. La BMH se trouve prise dans un engrenage en voulant recevoir tout le monde et ne décevoir personne. Tension également entre le service aux classes et le service à tous les publics. Ce qui signifie moins de temps pour préparer l'heure du conte, moins de temps pour les projets.

Dans la politique d'accueil des bibliothèques, le confort du lecteur (lire est une activité corporelle) a son importance. Pour que le lecteur revienne, il faut qu'il se sente à l'aise, « comme chez lui » (en respectant bien sûr les règles du lieu), l'offre de livres ne suffit pas. Or, lorsque les enfants viennent à la bibliothèque et qu'une partie se trouve, assis en salle d'étude, avec la conteuse (environ 30 mn), l'autre moitié est debout au milieu des rayons. Or, si certains enseignants disent accorder un temps aux enfants pour lire, il s'agit plus, me semble-t-il, de feuilletage que de lecture réelle (lire debout n'a jamais été la position préférée des enfants comme en témoignent les enfants assis par terre au milieu du rayon livre des supermarchés par exemple...). En outre, tous ne peuvent pas entrer dans le « Jardin de lecture » même si certains enseignants essaient désespérément.

Par ailleurs, la signalétique commence à être usée (la BMH a prévu de la refaire) et se pose un problème de classement. Avant l'enquête, les albums étaient mis dans des bacs sans cote visible de l'extérieur (elle figurait à l'intérieur pour la saisie informatique). Beaucoup de bibliothèques ne cotent pas leurs albums et cela se conçoit parfaitement si l'on considère que l'enfant réagit surtout à l'image, à la couverture. Et puis, lorsque leur nombre n'est pas conséquent, il est toujours possible de les retrouver. Avec la venue régulière des classes à la BMH, le fonds album s'était étoffé (le fonds est commun aux classes et au public traditionnel) et retrouver un album précis à la demande nécessitait un tri bac par bac. Travail titanesque surtout en juillet et en août : les enseignants ont ramené leurs livres et les bacs débordent...

A ce problème de classement au niveau des albums s'ajoute celui des albums documentaires verts. Les enfants viennent souvent à la bibliothèque, seuls ou avec leurs classes faire des recherches thématiques. « Je cherche des livres sur les animaux », « Qu'est-ce que vous avez sur les poneys ? » sont des phrases bien connues du personnel. On renvoie alors les enfants vers les documentaires classés selon la classification Dewey et on leur signale qu'ils peuvent également chercher dans les albums documentaires « verts » (albums hybrides qui mêlent documentaire et fiction, collection Archimède de l'Ecole des Loisirs et albums où l'information est traitée simplement « Guide du lecteur »). Ce type d'album s'adresse au lecteur qui veut s'informer sans être rebuté par un documentaire « pur ». Ils étaient classés à la BMH pour la plupart par

collection, et le reste pêle-mêle dans des bacs. L'absence de regroupement thématique rendait donc la recherche fastidieuse.

Le dernier dysfonctionnement observé était lié à l'usage des livres. Très souvent empruntés par les classes, albums et documentaires s'usent. Périodiquement, il faut penser à les renouveler. De plus, lorsqu'un livre est dans une école, le lecteur « commun » en est privé pendant 28 jours (durée du prêt autorisée par la carte enseignant) lorsqu'il n'en existe pas deux exemplaires. Le salut de la BMH serait-il alors dans la création d'un fonds spécifique, distinct ? Dans la venue de l'enseignant seul en dehors des heures réservées au public ?

Les questionnaires et les entretiens se feraient-ils l'écho des dysfonctionnements observés avant l'enquête ?

### c) Les résultats

Toutes les écoles ont eu connaissance du questionnaire.

Le premier constat que l'on peut dresser est que sur les huit écoles qui travaillent en partenariat avec la BMH pour l'année 1998/1999 (annexe 9), les quatre qui ont répondu<sup>1</sup> sont des écoles touchées à 100 % par la bibliothèque. Hasard ? Coïncidence ? Elles figurent toutes parmi celles qui ont eu le plus de rendez-vous. On trouve également les écoles avec lesquelles la BMH a déjà eu l'occasion de travailler ou travaille actuellement en projet. Enfin, pour la majorité d'entre elles, le partenariat est ancien.

Un autre constat est que, comme on pouvait s'y attendre, les écoles qui ont répondu sont aussi celles qui avaient accepté de me recevoir pour un entretien ou celles où M<sup>me</sup> Lenglaert était intervenue personnellement. Une déception, cependant : une enseignante, avec qui j'avais noué de bons contacts, et qui, préoccupée par sa mutation, aura oublié de me retourner le questionnaire.

Il est à noter que les mutations, changements de directeurs... ne sont pas sans incidence sur le partenariat. Ainsi, l'école Michelet et l'école Anne Franck dont le directeur a changé sont, à leur tour, intéressées par un partenariat avec la BMH. De même qu'adviendra-t-il du partenariat avec le 2<sup>e</sup> CM<sub>1</sub> de l'école Jean Macé avec le départ de la commune de M<sup>me</sup> Comyn qui fut une des premières à travailler avec la bibliothèque ? Son remplaçant ressentira-t-il, lui aussi, le besoin de travailler en partenariat ? Acceptera-t-il un regard extérieur ?

Les six premières questions du questionnaire école visaient à mieux connaître l'école, l'origine et la nature du partenariat.

---

1. Au total sept questionnaires reçus : trois pour la première école, deux pour la seconde et un pour la troisième et la quatrième.

A la lueur des résultats, une première idée reçue s'écroule posséder une BCD n'est pas incompatible avec une fréquentation de la BMH (Q 4). D'ailleurs, si l'on se reporte aux textes officiels concernant la BCD, il est mentionné clairement que la BCD ne remplace par la BM mais doit y conduire. C'est ainsi que la BMH figure dans le projet d'école 1994/1997 de la maternelle Maria Montessori visant à créer une bibliothèque centre documentaire. Ceci vaut également pour les bibliothèques de classes qui ont été maintenues dans les écoles avec BCD que j'ai pu visitées. Que fait-on à la BCD ? A l'instar de ce qui se fait à la BM, on retrouve un coin-plaisir. Près du présentoir à nouveautés, on a placé un magnétophone afin d'enregistrer les réactions des enfants et repérer ceux qui ont des problèmes de langage. Jeux autour du livre, heure du conte, travail sur l'image, comparaison entre livre et vidéo, les activités sont multiples pour les maternelles qui ont deux créneaux BCD d'une heure par semaine mais peuvent également s'y rendre pendant les heures de cours.

A l'école primaire, les créneaux se resserrent 45 minutes par classe et par semaine, mais les enfants peuvent aussi profiter de la BCD à l'heure du midi.

Les subsides de la BCD proviennent de subventions, de la coopérative scolaire et de la vente de petits pains. Son fonctionnement est assuré par des enseignants (souvent le directeur de l'école) et, depuis peu, pour certaines BCD par des aides-éducateurs. A Halluin, il n'y a pas de bibliothécaire municipal détaché pour les BCD. Dans les BCD visitées, toutes ont adopté la marguerite Dewey à base de pictogrammes et de couleurs. Pour que l'enfant rencontre un autre type de lecture et ne se dirige pas toujours vers la même étagère, on a choisi, dans une école primaire, de modifier complètement, deux fois par an, l'organisation de la BCD.

Si les BCD fonctionnent de manière autarcique pour les achats (visite régulière au Furet du Nord), le catalogage... La BMH reste cependant indispensable. Beaucoup d'enseignants ont souligné les lacunes de leur BCD. La mieux achalandée comporte 750 documents, uniquement des livres neufs, mais cela n'est pas vrai pour toutes. L'une d'elle ne sert d'ailleurs pas uniquement de bibliothèque. La tranche d'âge couverte par la BMH est plus large que celle de la BCD, l'offre plus large et plus variée et donc plus susceptible de convenir à tous les lecteurs en particulier à ceux qui ont des difficultés.

Un directeur remplaçant fait remarquer qu'il n'est pas logique que c'est lorsqu'on commence une activité que l'on mesure les trous de la BCD. Il explique comment il envisage de travailler avec la BMH selon trois axes. Le premier documentaire, le second sera destiné à montrer que la bibliothèque n'est pas que recherche, documentation (même si cela représente 60 % du temps) en faisant profiter les enfants du « coin plaisir ». Enfin, il compte mener un travail auditif à partir de l'heure du conte avec sa classe de CE<sub>2</sub>.

Péché de gourmandise ? Les entretiens devaient me l'apprendre « plus on a de livres, plus on en veut ». Fréquenter la BMH permet donc d'assouvir cet appétit. C'est aussi un moyen de faire comprendre aux enfants qu'il existe d'autres lieux de lecture que l'école et que la fréquentation d'une bibliothèque est un droit. On cherche à y amener ceux qui de leur propre chef n'auraient pas fait la démarche d'y entrer (leurs parents ne la fréquentent pas et gardent encore l'image de la bibliothèque temple du savoir) dans l'espoir qu'ils y

retournent ensuite de manière autonome. A plusieurs reprises, on me soulignera l'importance d'un « bain précoce de lecture » y compris pour l'enfant qui ne sait pas lire.

Pour la BMH<sup>1</sup>, la venue des écoles avec BCD s'explique par la recherche « d'autres livres », d'« un complément documentaire » (« notre fonds étant plus important et donc complémentaire ») un seul questionnaire mentionne « un soutien à un projet pédagogique ou sortie pédagogique hors de l'école vers le livre ». Surprenant, personne ne mentionne l'heure du conte...

Aucune BCD n'est en lien avec d'autres bibliothèques d'école et à l'exception d'une personne, aucun membre de la bibliothèque n'a visité de BCD. Jamais invitées, trois personnes sur quatre de la BMH pensent pourtant qu'elles pourraient aider la BCD (Q 9).

L'âge moyen du partenariat avec la bibliothèque (Q 5) est dix ans. Ce sont donc des relations anciennes qui coïncident semble-t-il, avec l'objectif des bébés-lecteurs (1990). La BMH est en effet le plus souvent à l'origine du partenariat ou les enseignants avec leur projet de classe. La coopération n'est pas pluripartenariale. Seule la MJC intervient en tant que relais d'information. On remarque que certains enseignants ne savent pas répondre à la question sur l'origine du partenariat (nouveaux venus dans l'établissement ?). De la même manière, présente lors du remplissage du questionnaire, j'ai pu noter un certain embarras du côté de la BMH (Q 2).

Etre partenaire implique de prendre en compte les réalités de l'autre (son personnel, ses ressources) (Q 6). Trois écoles sur quatre affirment que cela a une influence sur les projets qu'elles voudraient mener. Et trois d'entre elles considèrent que la BMH a une influence sur les documents à acquérir. Parmi ces trois écoles, l'une d'elle ne se déplace pas et n'emprunte pas de livres à la bibliothèque. Que signifie donc cette réponse ? On peut penser que, suite à une histoire lue par la BMH, il est arrivé à cette école d'en faire l'acquisition. Parallèlement pour la BMH, si les professeurs ne communiquent pas la liste des oeuvres au programme (Q 21), le fait de connaître les thèmes de travail des classes peut amener la bibliothèque à renforcer son offre par des acquisitions.

Les questions sept à quinze étaient chargées, elles, de vérifier la satisfaction des écoles sur les services offerts (offre, carte d'enseignant, lieu...). Un consensus se dégage pour l'offre. Elle est jugée par tous satisfaisante et adaptée à leurs besoins. Les écoles font confiance en l'expertise de la bibliothèque. Aucune n'a fait de suggestions particulières à l'exception d'un questionnaire qui mentionne avoir souhaité que la BMH achète plus d'imageries (riches en vocabulaire qui manque parfois aux enfants) : *Copain des...* (Q 8).

Il est à remarquer que personne ne trouve l'offre de la BMH lacunaire au niveau des supports (Q 7) ; or la bibliothèque ne possède pas d'accès multimédia ni d'ordinateur. Question mal posée ou manque comblé par les propres outils dont dispose l'école ?

---

1. Les questionnaires ont été remis à l'ensemble du personnel du secteur jeunesse ainsi qu'à la responsable de la BMH : M<sup>me</sup> Lenglaert.



Satisfaction unanime aussi au niveau de la carte d'enseignant : « T.B. », « pratique », « fonctionnelle », « positive »... (Q 12).

Les questions neuf à onze recueillent, elles, des réponses plus contrastées. Deux sans réponses, trois réponses positives sur sept questionnaires « T.B. », « endroit convivial », « adaptation du mobilier » (Q 9). Parmi les écoles qui ont répondu, on retrouve une école qui ne vient pas à la BMH et qui ne connaît donc que très peu le lieu. N'y a-t-il pas eu par conséquent adaptation au questionnaire ? Quel poids faut-il accorder à ce dernier témoignage ? A deux reprises, l'étroitesse du lieu est évoquée « le coin lecture est un peu étroit », « il faudrait plus de place ». Un enseignant émet le souhait d'une salle d'étude pour les primaires. Six questionnaires sur sept trouvent le lieu convivial (Q 10). Si deux questionnaires déploreraient le manque d'espace, il n'y en a plus qu'un qui trouve la déambulation dans le lieu difficile pour les élèves et difficile pour les enseignants (Q 11).

Du point de vue de la BMH (Q 7), les faiblesses du secteur jeunesse sont « surface trop petite », « manque d'aires de lecture », « décoration et signalétique incomplètement adaptées aux enfants », « mobilier désuet », « absence d'espace et de fonds pour l'accueil des classes ». Au niveau de la décoration, deux regards s'opposent, le premier trouve « la décoration gaie », alors que l'autre pense qu'elle manque de dynamisme et devrait être revue. Les autres membres de la BMH n'en font pas mention. Le point fort du secteur : le fonds riche et varié (quatre questionnaires sur quatre).

Au niveau de la fréquentation et de l'utilisation de la BMH, des regrets latents sont perceptibles chez les enseignants qui viennent à la BMH en majorité une fois par mois, voire pour certains une fois tous les deux mois (Q 14 et Q 23). Sur les six questionnaires qui ont répondu (un sans réponse) : quatre trouvent le temps consacré à la coopération peu important, deux suffisant. Deux écoles, en particulier, expriment un fort sentiment de régression du partenariat. Tous jugent, cependant, la coopération BMH/écoles intéressante (Q 22) voire indispensable pour certains : « L'école n'est pas la seule institution qui *dispense* le savoir ». Mais la bibliothèque dispense-t-elle réellement le savoir, sa mission n'est-elle pas de *faire accéder* au savoir ? Où se situent alors les limites entre les deux professions ?

A la question concernant la différence entre la bibliothèque et les écoles (Q 6), on retrouve dans les réponses de la BMH, les clivages traditionnels : « travail/plaisir », « école obligatoire/bibliothèque selon désir », « rôle pédagogique/rôle culturel », « rôle d'éducation/rôle de promotion de la lecture publique ». Pourtant, la définition n'est pas aussi simple d'autant plus qu'avec ce que l'on nomme la « massification de l'école » et la « scolarisation de la société », la bibliothèque s'est trouvée, de fait, à remplir un rôle d'éducation. Elle a donc selon Caroline Rives<sup>1</sup> affirmé un rôle pédagogique distinct et ne peut plus se situer exclusivement dans le champ culturel.

---

1. RIVES, Caroline, *op. cit.*, p. 92

Pourquoi travailler avec les écoles ? A la bibliothèque revient comme un leitmotiv la notion de « développer le plaisir de la lecture » (quatre questionnaires sur quatre). Doux songe ? Tâche ardue en tout cas, si l'on en croit les chiffres : la lecture n'est plus le loisir préféré des jeunes<sup>1</sup>. Cet objectif sur le long terme s'oppose au pragmatisme de l'item « réussite scolaire » (Q 12) que la BMH ne cite qu'en ultime position (exigence sociale de plus en plus forte).

Lorsqu'un enseignant vient avec sa classe, la BMH attend de lui qu'il soit motivé, qu'il sache exactement pourquoi il vient : « on doit venir avec sa classe avec un but », « venir à la bibliothèque n'est pas une sortie promenade ». On insiste sur le fait qu'il faut qu'il maîtrise sa classe et inculque aux enfants le respect du classement et de l'objet-livre. Par ailleurs, le personnel déplore, lors de ses déplacements, de ne pas être attendu dans certaines écoles (portes closes, enfants et enseignants en pleine activité) (Q 17 et Q 18).

« Plus de souplesse dans les horaires », « plus de jours pour les scolaires avec plus d'animateurs pour s'occuper des projets en lien avec la classe », « des horaires différenciés entre professeurs qui empruntent les livres et ceux qui mène un projet » (Q 13 et Q 14). Face aux demandes croissantes des écoles, la BMH dit « stop ! » (Q 1 un seul oui franc et massif !). Le personnel estime que : « dans les conditions actuelles, il est impossible d'y consacrer plus de temps », « le travail intérieur est aussi intéressant ». Saturation ? Lassitude ? Refus de devenir une annexe de l'école ? Sentiment que l'augmentation de la coopération ne se ferait qu'*au détriment* des autres publics ? Une journée d'accueil des classes se passe de la façon suivante : 9 h arrivée de la classe. Elle restera une heure. (2 X 25 mn d'heure du conte et de recherche documentaire, 10 mn pour enregistrer les retours et pointer les nouveaux emprunts). Après le départ des classes, le personnel aura un peu moins de 10 mn pour ranger avant la venue de la deuxième classe qui repartira vers 11 h. Il reste alors 1 h pour le travail intérieur, en général, des petites tâches : photocopie des sommaires de revues, équipement des revues... des tâches lourdes comme les réparations ne peuvent, elles, être effectuées que pendant l'été car elles demandent une grande disponibilité. L'après-midi, les classes arriveront vers 13 h 40 pour ne repartir que vers 16 h. A l'heure actuelle, étant donné le planning, si au cours de l'année une classe de sixième souhaitait venir à la bibliothèque, la BMH pourrait difficilement l'accueillir car l'ensemble des créneaux sont pris par les maternelles et les primaires. Ce cas est rare, il est vrai, car la BMH ne travaille pas en partenariat avec les collèges ni avec le LEP (programmes chargés, propre structure rendent aléatoires les visites des enseignants accompagnés des élèves à la BMH). Mais outre l'accueil des classes, la bibliothèque doit aussi faire face à l'afflux des commandes et s'occuper des animations. Le local, l'espace demeure une épine puisqu'il contraint à deux fois l'heure du conte et rend pratiquement impossible toute animation. Certaines écoles semblent conscientes des difficultés de la BMH. Elles ajoutent : « nous savons qu'il manque du personnel ».

---

1. La lecture n'occupe que la sixième place dans les loisirs préférés des 12 à 18 ans. 54 % des adolescents reconnaissent que lire en dehors de l'école représente une part peu ou pas importante de leurs loisirs (Sondage SOFRES 1989) cité par ROBINE, Nicole in *Bibliothèques, enfance et jeunes lecteurs*, p. 76.



A la question qu'attendez-vous prioritairement de la coopération avec la BMH (Q 24), la réponse récurrente des écoles est « des propositions de livres plus riches et plus variées ». (cinq questionnaires sur sept). Un questionnaire indique qu'il aimerait plusieurs exemplaires d'albums pour la classe ( $\approx 10$ ) : *Elmer...* et pour la durée du projet. La BMH peut-elle se permettre à l'heure actuelle d'acheter le même livre en plusieurs exemplaires sachant que chaque livre acheté en double est un livre différent en moins pour le reste de son public ? Que fera-t-elle des dix exemplaires lorsque l'année suivante, l'école voudra étudier une autre œuvre et que les autres écoles ne seront pas intéressées ?

De cette coopération, les écoles attendent également « une motivation nouvelle pour les faibles lecteurs » et « un supplément de culture » par le biais d'animations, d'exposition... (quatre questionnaires sur sept), « lecture de poèmes, écriture de livres et de poèmes, initiation à la reliure, entretien avec des écrivains et des poètes » (Q 15), « lectures mensuelles pour jeune public différentes de l'heure du conte », « plus d'animations sur place pour une meilleure connaissance et un plus grand intérêt pour les livres » (trois questionnaires sur sept dont deux sans réponses). Bouteille à la mer des écoles ? Nous aborderont le point de vue de la BMH à ce sujet lors des solutions. Pour quatre questionnaires sur six, la BMH attend d'abord de la collaboration un plus grand intérêt pour les livres chez les élèves (Q 25).

Quant à la BMH, elle pense apporter aux enfants (Q 16) une approche non scolaire de la lecture (réponse qui apparaît dans quatre questionnaires sur quatre), des propositions de livres plus riches et plus variées (quatre sur quatre) ainsi qu'une meilleure connaissance des ressources de la BM et estime que c'est également ce que les enseignants attendent (Q 15). Ceci n'est pas tout à fait faux mais les écoles attendent aussi apparemment un « supplément de culture » et une « motivation nouvelle pour les faibles lecteurs ».

Les visites de classes ont pour objectif, selon les enseignants, de donner le goût de lire (Q 16). Quant aux livres empruntés à la BMH, ( la moitié du personnel du secteur jeunesse ne veut pas connaître leurs usages Q 20), ils font l'objet le plus souvent d'une exploitation collective en classe, parfois une fiche de lecture est demandée (Q 17 et Q 18). Ainsi, par exemple, dans une classe de CLIS les enfants qui entrent en 6<sup>e</sup> SEGPA l'an prochain doivent emprunter un petit roman. Les autres peuvent emprunter deux livres au choix dont au moins un qu'ils savent lire. Ceux qui savent écrire remplissent une fiche (annexe 12) seuls, les autres sont aidés par un adulte. Mais, en général, les livres servent à un travail collectif. C'est ainsi que les livres ont permis l'écriture d'un livre sur le cirque, suite à une visite au cirque d'Arlette Gruss.

Mais où la coopération présente des défaillances, c'est au niveau de la connaissance mutuelle des partenaires, des deux institutions. Si à la BMH, deux personnes sur quatre sont au courant des objectifs de la lecture à l'école primaire et maternelle (Q 22) (sur les quatre personnes interrogées, deux ont des enfants en âge d'être scolarisés), à l'unanimité on avoue méconnaître le fonctionnement administratif des écoles (Q 4). Le monde scolaire serait-il encore un monde clos, replié sur lui-même ? Paradoxalement trois personnes sur quatre ne désirent pas suivre une formation pour mieux comprendre l'institution scolaire (Q 15). A la question pourquoi, seul un questionnaire apporte une explication : « Je préfère l'instinct et la connaissance de

l'enfant ». Travail d'interaction, la formation suscite peu d'enthousiasme chez les bibliothécaires, comme l'avait déjà noté Anne-Marie Bertrand dans son ouvrage *Bibliothécaires face au public*<sup>1</sup>.

Du côté des enseignants, le degré de méconnaissance du métier de bibliothécaire et du fonctionnement administratif des bibliothèques est lui aussi complet, à l'exclusion d'une enseignante qui a suivi un stage à la bibliothèque de Tourcoing (Q 21).

Chez les enseignants, comme chez le reste du public (la BMH a effectué, en 1993, un sondage auprès de son public), la notion de travail intérieur est ignorée. Pour faire connaître ce travail faut-il organiser des séances comme certaines bibliothèques pour montrer les coulisses d'une profession qui est trop souvent et trop vite dénigrée ?

A la BMH, on précise que la communication est bonne mais insuffisante (Q 23), ce qui sera également mis en évidence dans les obstacles par deux questionnaires des écoles, outre les obstacles matériels (éloignement, temps...) : « manque de concertation par manque de temps », « pas idées des propositions possibles ». On ignore le travail qui peut être fait avec la BMH. A la BMH, on mentionne : « la nécessité d'une rencontre (différente d'une prise de rendez-vous) avec chaque enseignant pour pouvoir adapter les actions de la bibliothèque à ses attentes », « une 25<sup>e</sup> heure » et des « liens privilégiés entre chargés de BCD et bibliothécaires » comme possibles solutions : le temps et le manque de concertation étant lui aussi cité comme un obstacle majeur. On constate que écoles et BMH semblent désemparées pour proposer des solutions. Bibliothécaires et enseignants se font moins prolixes : le nombre de sans réponses augmente cinq sur sept chez les écoles, deux sur quatre à la BMH.

Si à la question 25 sur la façon dont la BMH juge les actions en coopération avec les écoles, les réponses étonnent. (Elles ne correspondent pas à ma mission (une fois), elles ne peuvent être que limitées (deux fois), elles prennent trop de temps (deux fois), elles sont trop difficiles parce que les logiques écoles/bibliothèques sont fondamentalement opposées (une fois)), elles ne font que confirmer en réalité la période de doutes, de perplexités que la BMH semble traverser.

Quant à la question soulevée concernant qui doit s'occuper des classes (ce n'est pas ma mission), dans les bibliothèques rencontrées, les réalités sont diverses, Agent du patrimoine, bénévoles... L'important, semble-t-il, n'est pas la catégorie B ou C mais la motivation.

Si la BMH doute de l'intérêt de la coopération, elle reconnaît pourtant que celle-ci lui a permis de « développer plus efficacement sa politique du livre » (trois sur quatre) et d'« améliorer sa connaissance du jeune public » (trois sur quatre) (Q 26).

Enfin, les réponses des écoles devraient la rassurer puisque le partenariat aura permis aux enseignants (Q 27) (un sans réponse) de « changer leur vision des bibliothécaires » (quatre sur six), « améliorer leur connaissance de la littérature de jeunesse » (quatre sur six), « travailler autrement » (trois sur six), « améliorer leur connaissance des élèves (trois sur six).

---

1. BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothécaires face au public*. Paris : BPI, Centre Georges Pompidou, 1995, p. 163.

#### d) Conclusions

- Malheureusement pour les griefs relatifs à l'espace, à l'étroitesse du lieu, la situation est au point mort, mais la BMH ne désespère pas.

- Cette année, lors de la réunion pour l'édification du planning 1999/2000, il y eut une entente cordiale entre les enseignants, certains ont accepté de prendre d'autres tranches horaires que celles qu'ils avaient préalablement définies. On peut souhaiter toutefois pour l'an prochain une meilleure concertation piscine/écoles/BMH (les créneaux ont été pris alors que l'on n'avait pas encore connaissance des jours de piscine), afin qu'il n'y ait pas par la suite trop d'altérations du planning : annulations...

- Pour décharger le planning, il a été décidé de créer un fonds spécifique pour les écoles avec possibilité de dépôt de livres sur des thèmes précis dans les écoles où il n'y a pas de BCD. Cette solution est à double tranchant : si elle permettra de libérer des créneaux, les enfants ne viendront plus dans le lieu chercher eux-mêmes. Malheureusement, la BMH qui pensait compter sur une subvention du CNL vient de se voir octroyer un refus. Le CNL ne prend pas en charge ce genre de développement de livres car un fonds « école » devrait être inscrit dans le budget courant !

- Pour les animations, la BMH prend note mais fait remarquer qu'aucune demande ne lui a été faite explicitement. Elle explique que, suite à une remarque faite il y a quelques années par un inspecteur, elle a stoppé ses animations pédagogiques (travail sur les couvertures de livres...) pour se recentrer sur l'heure du conte. M<sup>me</sup> Lenglaert souligne la difficulté de faire venir des écrivains, que ce soit pour les adultes ou pour les enfants. Même s'il existe une charte des auteurs, le coût reste de ± 1 800 F. Tibet, Mireille d'Allancé... sont toutefois venus à la BMH respectivement en 1993 et en 1998. Parfois aussi lorsque l'on invite un écrivain, le public n'est pas au rendez-vous, Sylvie Dervin en 1991. Mais, l'obstacle majeur est le lieu : où accueillir l'auteur pour que plusieurs classes puissent profiter de sa venue ?

- Bien que la difficulté de retrouver un album documentaire ou un album ne ressorte pas des questionnaires, c'était un problème urgent à résoudre. Un nouveau système rendrait plus efficace les recherches documentaires de l'enfant seul ou avec sa classe. D'un commun accord avec le secteur jeunesse, nous avons décidé de coter extérieurement les albums en leur apposant une étiquette verte avec A pour album : puis les trois premières lettres de l'auteur et la première lettre du titre (chaque lettre serait portée sur une intercalaire en bois pour la signalétique extérieure). Chaque album fut repris un par un. Travail long étant donné la richesse de la bibliothèque au niveau des albums, mais qui a, en revanche, permis de continuer la politique de désherbage entreprise par la BMH<sup>1</sup> ainsi que de corriger d'éventuelles erreurs de cotations. Pour les albums documentaires, nous avons choisi d'adopter un système de classement thématique (annexe 13). La

---

1. VEERMEESH, Jérémie. *Désherbage du fonds documentaire : définition des principes et méthodes en accord avec la politique de la bibliothèque*, op. cit.

mise au point de ce système a nécessité une réflexion préalable sur les demandes des enfants ainsi que sur les transformations qu'il impliquerait (signalétique, guide du lecteur, réattribution informatique, coût...). Il fut vital de se mettre à la place de l'enfant. Ainsi, toutes les pastilles vertes ont été enlevées pour éviter tout risque de confusion par les enfants avec les albums. Les albums documentaires porteraient désormais une étiquette jaune avec A pour animal, B.A. Beaux-Arts... Les lettres devraient être bien visibles pour l'enfant et pour faciliter le rangement du personnel lorsqu'il est en service public.

Présentation de la bibliothèque, de son nouveau classement et exercices d'application, la rentrée 1999 sera l'occasion d'un test grandeur nature pour ce nouveau système.

- Il serait intéressant de la part de la BMH de suggérer aux écoles de lui communiquer leurs plaquettes afin de mieux les connaître. Ainsi à Fâches-Thumesnil, une école a pris d'elle-même l'initiative d'envoyer la sienne aux parents mais aussi à ses différents partenaires dont la bibliothèque. Dans cette plaquette, on trouve des renseignements sur le fonctionnement de l'école en général, sur ses projets... mais aussi un schéma qui replace la bibliothèque au sein d'un réseau (elle n'est qu'un des multiples partenaires de l'école). Il se produit ainsi un échange entre les écoles et la bibliothèque (qui, à son tour, leur transmet son guide du lecteur). Cet échange, cette réciprocité est un premier pas vers une meilleure communication, vers une meilleure compréhension des partenaires.

Enfin peut-être mon travail pourra-t-il contribuer lui aussi, je l'espère, à une meilleure connaissance des deux partenaires. En effet, certains enseignants ont souhaité pouvoir le lire.

Notre enquête a révélé une faible connaissance du fonctionnement des deux institutions, mais aussi, du travail qui peut être fait ensemble. Cette faible connaissance, soulignons-le, n'est pas inhérente à Halluin (elle avait déjà été mise en exergue par l'enquête de Jean-Marie Privat) et semble en partie liée à l'absence de sensibilisation des enseignants au cours de leur formation (le problème se situerait donc en amont). On peut, par conséquent, se réjouir que se tissent progressivement des liens entre bibliothèque (Annexe scolaire de Tourcoing) et Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM de Lille).

Des regrets...

Oui, un seul. En effet, il aurait été intéressant de pouvoir suivre tout au long de sa scolarité celui qui est au cœur du partenariat BMH/écoles : l'enfant halluinois afin de mesurer l'impact de cette sensibilisation précoce à l'utilisation de la bibliothèque.

## CONCLUSION GENERALE

Protolecture, accueil des maternelles et des primaires, spectacle vivant, partenariat avec les différentes instances socio-culturelles de la commune dans le cadre du Printemps culturel et de Lire en Fête... Services aux écoles et action globale sont inextricablement liés dans la politique d'animation de la BMH qui est une des pièces maîtresses de la politique culturelle de la ville.

Ils obéissent à la même volonté, comme nous avons pu le constater au cours de notre travail, d'offrir à tous un égal accès à la culture, au livre et à l'écrit afin que chacun puisse s'épanouir pleinement au sein de la société et être libre. Cette liberté dont la BMH a fait son maître mot en adoptant pour son guide du lecteur la citation de Jean Gúchenno : « Le livre est un outil de liberté ».

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **ACTION GLOBALE**

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques*. Paris : La Découverte, 1998. 123 p. (collection Repères). ISBN : 2-7071-2874-0.

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales : acteurs et enjeux*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1994. 150 p. ISBN 2-7654-0552-2.

BPI. *Animation et Bibliothèque : hasards ou nécessité ?* Synthèse du colloque organisé par la Bibliothèque publique d'information du centre Georges Pompidou, les 3 et 4 avril 1995. BPI : Paris, 1996. 125 p. ISBN 2-84246-005-7.

CABANNES, Viviane, POULAIN, Martine (dir). *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1998. 214 p. ISBN 2-7654-0709-6.

CALENGE, Bertrand. *Les petites bibliothèques publiques*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1993. 285 p. ISBN 2-7654-0516-6.

TAESCH-WAHLEN, Danielle. *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque : mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1997, 162 p. ISBN 2-7654-0656-1.

### **PARTENARIAT BIBLIOTHEQUE/ECOLES**

#### **Monographies**

*Bibliothèque, école : quelles coopérations ?* Créteil : CRDP, 1994. 270 p. (Collection Argos). ISBN 2-86918-058-6.

*Bibliothèques, enfance et jeunes lecteurs : Journée « Profession : bibliothécaire » du 5 mai 1994 sous la direction de Marie Dinclaux et Jean-Pierre Vosgin*. [SI] : Edition Observatoire de la lecture/Filière Bibliothèque IUT Michel de Montaigne, 1995. 133 p. ISBN 2-911185-00-5.

*Guide de la coopération Bibliothèque-Ecole*. Créteil : CRDP, 1996. 110 p. (Collection Argos Demarche). ISBN 2-86918-069-1.



### Articles de périodiques

GASCUEL, Jacqueline. « Histoire et idéologies ». *Bulletin de l'ABF*, 1992, n° 156, p. 9-12.

RIVES, Caroline. « Bibliothèques et écoles : un peu d'histoire ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1991, t. 36, n° 2, p. 92-103.



## ANNEXES



## TABLE DES ANNEXES

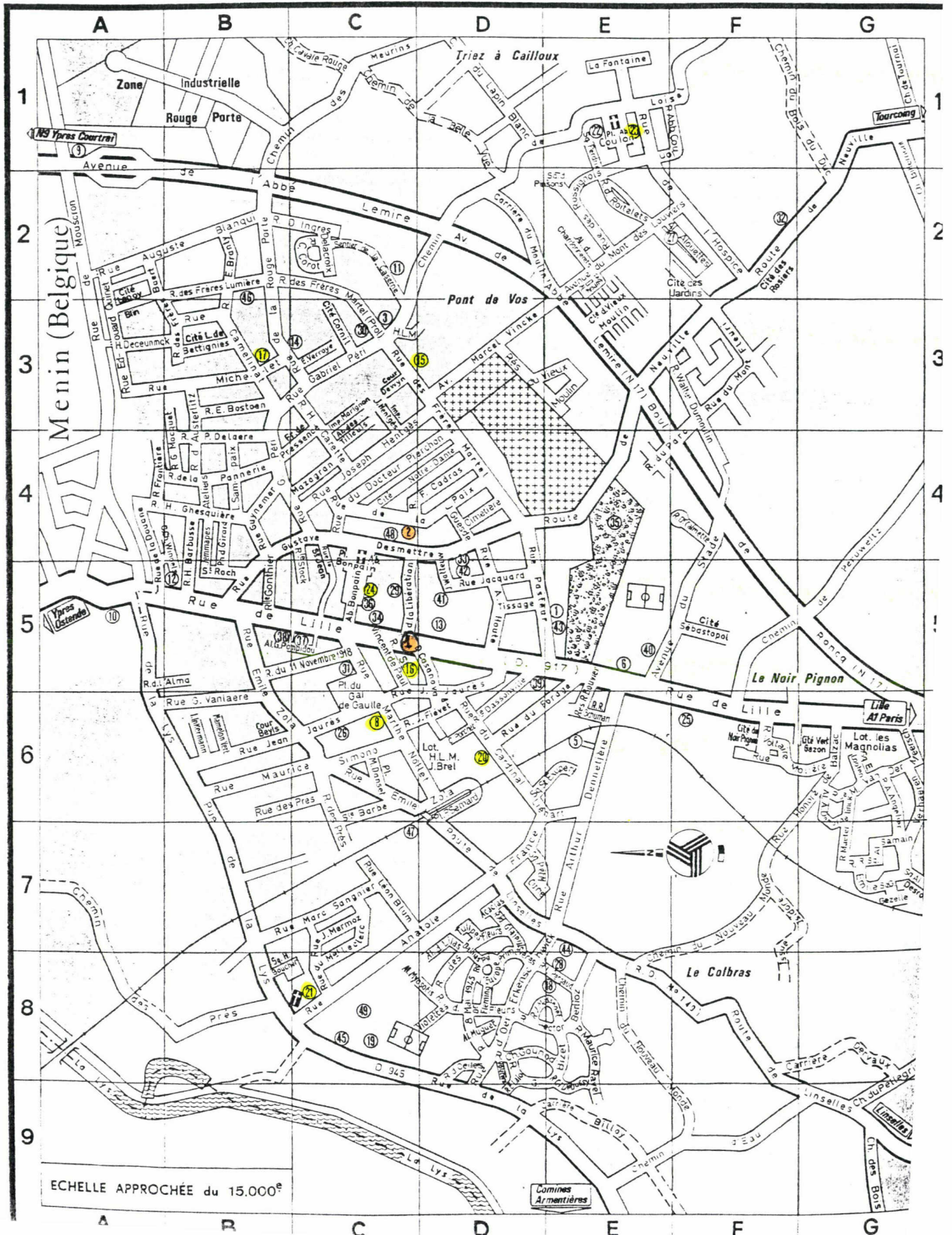
- Annexe 1 : Plan de la ville et liste des écoles en partenariat avec la BMH.
- Annexe 2 : Plans de la BMH.
- Annexe 3 : Règlement intérieur.
- Annexe 4 : Guide du lecteur.
- Annexe 5 : Profil de la bibliothèque.
- Annexe 6 : Supports de communication des lectures.
- Annexe 7 : Article de la *Voix du Nord* (du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai 1999) sur la lecture à la BMH pendant le Printemps culturel.
- Annexe 8 : Programmes du Printemps culturel et de Lire en Fête.
- Annexe 9 : Statistiques des visites de classe 1998/1999.
- Annexe 10 : Questionnaire diffusé aux écoles.
- Annexe 11 : Questionnaire distribué à la BMH.
- Annexe 12 : Fiche-Classe de CLIS « En revenant de la bibliothèque... ».
- Annexe 13 : Nouveau classement des albums documentaires.



## **ANNEXE 1**

**Plan de la ville et liste des écoles en partenariat avec la BMH**

- PLAN DE LA VIL
- ① BMH
  - ⑩ Ecole Marie Curie
  - ② Ancienement BMH
  - ⑪ Ecole Maxia Montessou
  - ⑧ Ecole Sacré cœur
  - ⑫ Ecole Anna Franck / Jean Moulin
  - ⑩ Ecole Jean Nace
  - ⑬ Ecole Nichelet
  - ⑫ Ecole St Alphonse
  - ⑭ Ecole St<sup>te</sup> Marie
  - ⑬ Ecole Notre Dame des Freres
  - ⑮ Ecole Notre Dame des Freres
- 84 **halluin** Liste Rues P.



# ÉCOLES HALLUINOISES EN PARTENARIAT AVEC LA BMH 1998/99

## ENSEIGNEMENT MATERNEL PUBLIC

<b>le maternelle Marie CURIE</b> (15) des Frères Martel	<u>Directeur</u> Jean-Claude KLIMANEK	03.20.23.77.10
<b>le maternelle Maria MONTESSORI</b> (16) de Lille	<u>Directrice</u> Jocelyne L'HERMITTE	03.20.23.83.16
<b>le maternelle Anne FRANK</b> (18) Louis Pergaud	<u>Directrice</u> Maryvonne CASIER	03.20.94.50.93

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC

<b>le primaire MICHELET (Niveau 1 et 2)</b> (17) de la Rouge Porte	<u>Directeur</u> Didier DUPRAT	03.20.23.76.56
<b>le primaire Jean MACE</b> (20) du Cardinal Liénart	<u>Directeur</u> Christian DUQUENNE	03.20.94.00.92
<b>le primaire Jean MOULIN</b> (19) Louis Pergaud	<u>Directrice</u> Maryvonne CASIER	03.20.94.49.82

## ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE PRIVE

<b>le maternelle et primaire SAINT-ALPHONSE</b> (23) de l'Abbé Coulon	<u>Directeur</u> Patrice BODART	03.20.94.06.37
<b>le mat. et primaire NOTRE DAME DES FIEVRES</b> (21) Anatole France	<u>Directeur</u> Jean-Luc DEROO	03.20.23.89.36
<b>le maternelle et primaire STE-MARIE</b> (24) de l'Abbé Bonpain	<u>Directrice</u> Maryse RAMAEN	03.20.94.64.96
<b>le Primaire du SACRE-COEUR</b> (8) Marthe Nollet	<u>Directeur</u> Dominique MAQUART	03.20.23.89.97

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET TECHNIQUE

<b>ège d'Enseignement secondaire Robert SCHUMAN</b> de Lille	<u>Principal</u> Monsieur DELPLANQUE	03.20.94.63.73
<b>ège d'Enseignement Secondaire du SACRE-COEUR</b> Marthe Nollet	<u>Directeur</u> Monsieur HAZEBROUCQ	03.20.23.89.97
<b>ège Professionnel A. de SAINT-EXUPERY</b> Louis Pergaud	<u>Proviseur</u> Madame MARECHAL	03.20.94.21.67

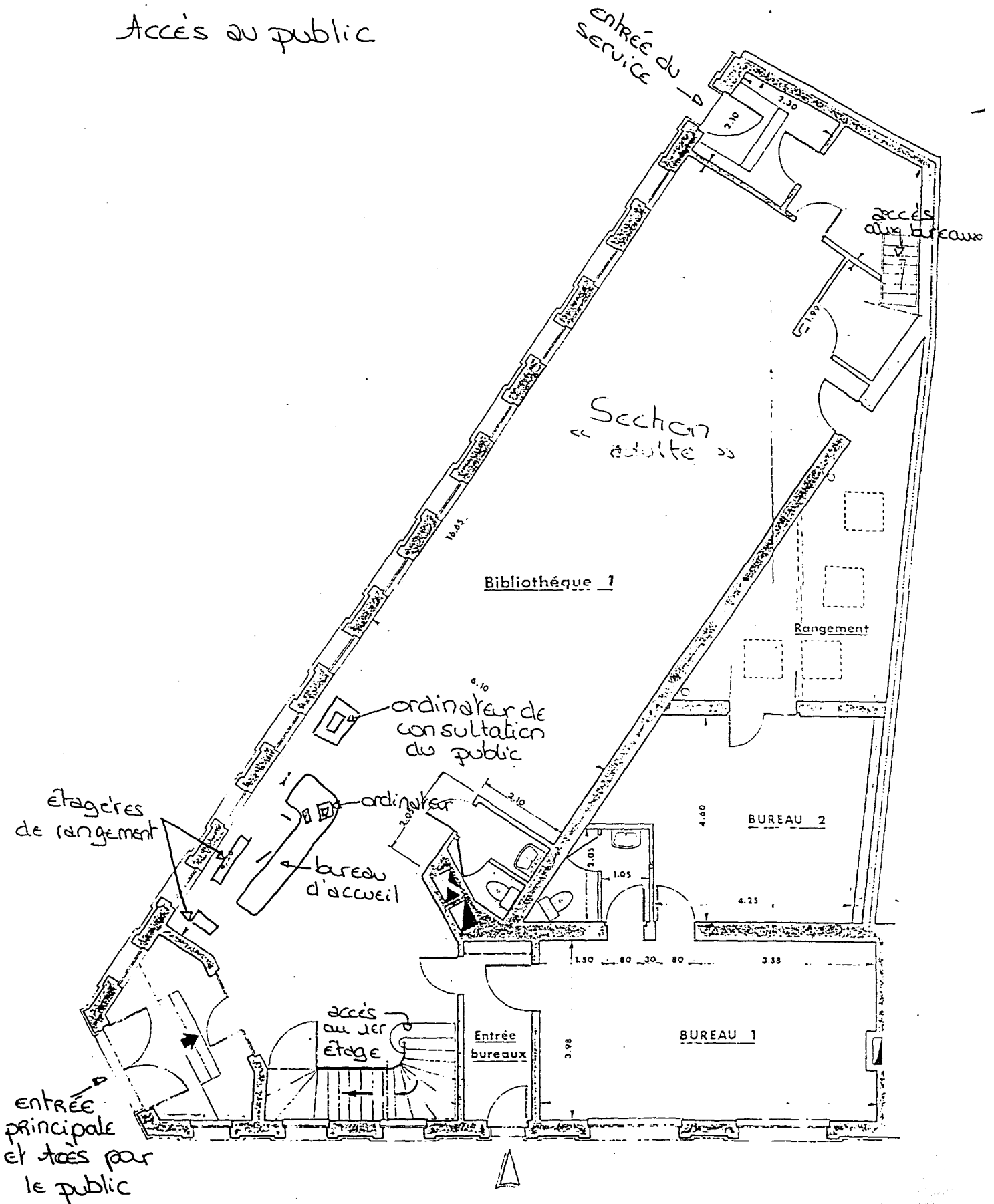
## **ANNEXE 2**

**Plans de la bibliothèque**



rez-de-chaussée de  
la bibliothèque  
Accès au public

REZ DE CHAUSSEE

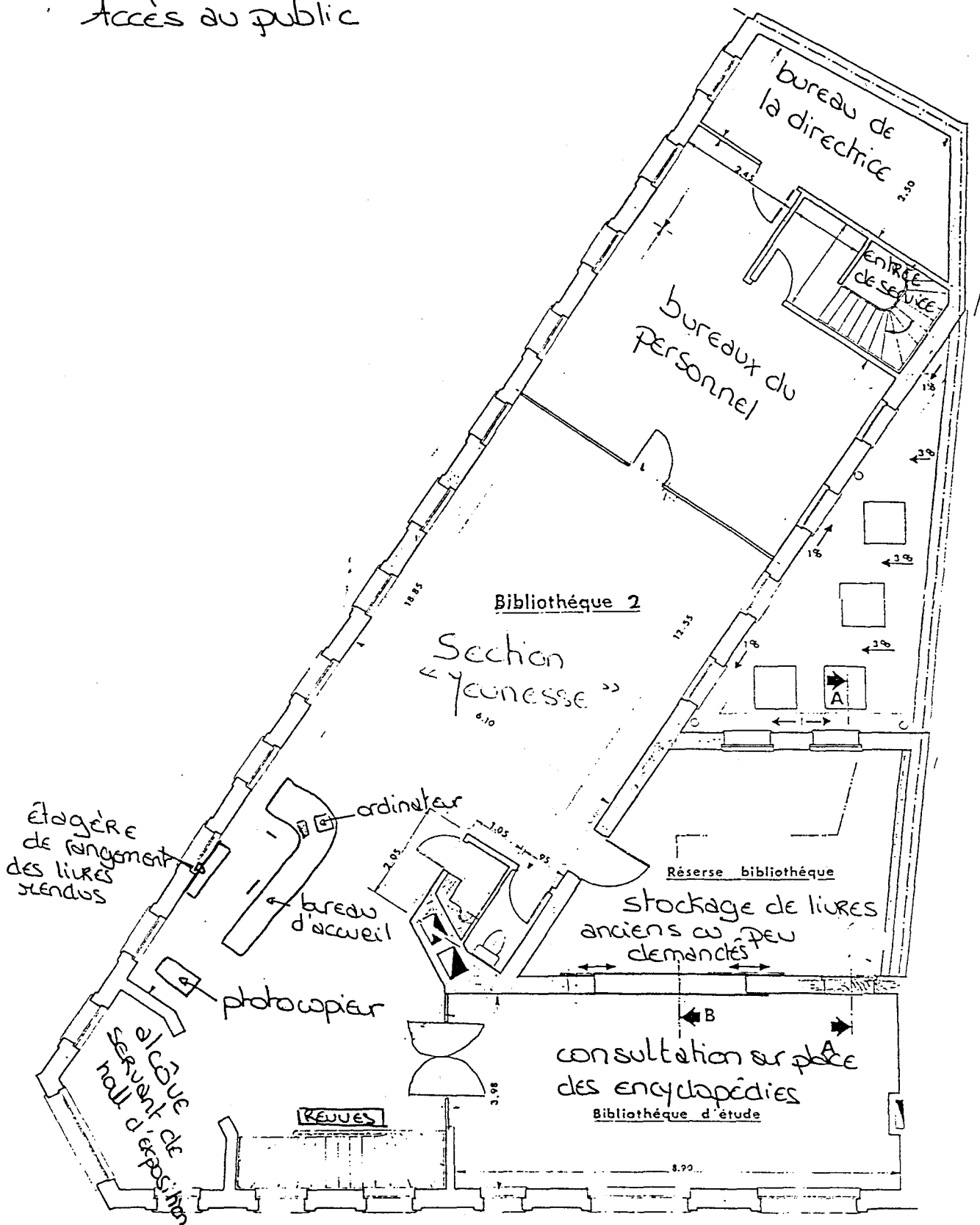


légende

ETAGE

1<sup>er</sup> étage de la bibliothèque

accès au public



## ANNEXE 3

Règlement intérieur de la BMH

# VILLE D'HALLUIN - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE REGLEMENT 1999

\*\*\*\*\*

## Article 17 :

L'accès des animaux est strictement interdit.

## Article 18 :

Afin de respecter une meilleure circulation des lecteurs dans les locaux, il est demandé de laisser poussettes, landaus ou tout objet encombrant ou néfaste aux livres dans le hall d'entrée.

## IV) APPLICATION DU REGLEMENT

### Article 19 :

Tout usager, par le fait de son inscription, s'engage à se conformer au présent règlement.

### Article 20 :

Des infractions graves au règlement ou des négligences répétées peuvent entraîner la suppression temporaire ou définitive du droit au prêt et, le cas échéant, de l'accès à la Bibliothèque, selon avis de la responsable de la bibliothèque ; l'interdiction d'accès à la Bibliothèque sera notifiée par courrier signé de monsieur le Maire au contrevenant ou à ses parents s'il est mineur.

### Article 21 :

Le personnel est chargé, sous la responsabilité de la bibliothécaire, de l'application du présent règlement, dont un exemplaire est affiché en permanence dans les locaux à l'usage du public.

### Article 22 :

Toute modification du présent règlement est notifiée au public par voie d'affichage à la Bibliothèque.

## I) DISPOSITIONS GENERALES

### Article 1 :

La Bibliothèque municipale est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de la population.

### Article 2 :

L'accès à la Bibliothèque et la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous. La salle d'Etude est une salle de travail et son accès est réservé aux personnes effectuant des recherches, sur présentation de la carte de lecteur, délivrée gracieusement à l'accueil (voir articles 5 et 6). La communication de certains documents peut, pour des raisons touchant aux exigences de leur conservation, relever de l'appréciation du bibliothécaire. La consultation des revues et périodiques peut se faire dans le hall d'accueil de l'étage réservé à cet effet, et en aucun cas dans la salle d'Etude (sauf autorisation spéciale du personnel de la Bibliothèque.)

### Article 3 :

La consultation, la communication et le prêt des documents sont gratuits.

### Article 4 :

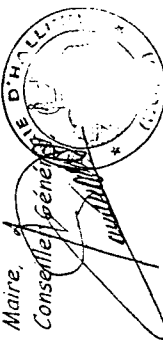
Le personnel est à la disposition des usagers pour les aider à mieux utiliser les ressources de la Bibliothèque.

## II) INSCRIPTIONS

### Article 5 :

L'inscription, personnelle, est gratuite pour tous, quelque soit l'âge, le domicile ou la nationalité.

Alexandre FAIDHERBE,  
Maire,  
Conseiller Leéné



# Règlement intérieur de la BMH

## Article 11 :

En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, le personnel de la Bibliothèque prend toutes dispositions utiles pour assurer le retour des documents : une première lettre de rappel sera envoyée suivi d'un second avis spécifiant que tout retard de 6 semaines sera pénalisé de 10 francs d'amende par livre et par quinzaine de retard; en cas de non restitution, la procédure sera remise au Trésor Public.

## Article 12 :

En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur. Pour les périodiques non restitués, le remplacement sera demandé avec une éventuelle suspension de prêt ou le contrevenant devra acquitter une amende de 25 francs par périodique non restitué.

## IV) RECOMMANDATIONS

## Article 13 :

Il est demandé aux lecteurs de prendre soin des documents qui leur sont communiqués ou prêtés.

## Article 14 :

Les usagers peuvent obtenir la reprographie d'extraits de documents appartenant à la Bibliothèque et exclus du prêt. (Tarifs au 01.01.1999 des photocopies : 1 franc pour un format A4 et 2 francs pour un format A3). ils sont tenus de réserver à leur usage strictement personnel la reprographie des documents qui ne sont pas dans le domaine public.

## Article 15 :

Les lecteurs sont tenus de respecter le calme à l'intérieur des locaux. Il ne sera toléré aucun bruit en salle d'Étude sous peine de se voir interdire l'accès de cette salle.

## Article 16 :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux ou d'effectuer des travaux n'ayant aucun rapport avec les ouvrages demandés.

## Article 6 :

Pour s'inscrire, l'usager doit justifier de son identité et de son domicile. Il reçoit alors une carte qui rend compte de son inscription. Tout changement de situation doit être signalé immédiatement. D'autre part, en cas de perte de la carte, une somme forfaitaire de 10 francs sera demandée pour son renouvellement. Pour les mineurs, l'inscription se fait en présence de l'un des parents ou sur présentation d'une autorisation écrite et signée par ceux-ci en plus des pièces justificatives de son identité et de son domicile.

## III) PRÊT

## Article 7 :

Le prêt à domicile n'est consenti qu'aux usagers régulièrement inscrits.

## Article 8 :

Le prêt est consenti à titre individuel et sous la responsabilité de l'emprunteur.

## Article 9 :

La majeure partie des documents peut être prêtée à domicile. Toutefois, les documents de la bibliothèque d'Étude sont exclus du prêt mais peuvent être consultés sur place.

## Article 10 :

L'usager peut emprunter quatre livres et une revue à la fois, pour une durée de deux semaines. Toutefois, durant les congés d'été, le prêt peut être porté au double pour une durée d'un mois. L'usager peut également faire prolonger de quinze jours la durée de son prêt sur présentation de sa carte, à l'exception des nouveautés et des ouvrages réservés par d'autres utilisateurs.

## **ANNEXE 4**

**Guide du lecteur**





# B.M.H.



## Bibliothèque Municipale d'Halluin

144, rue de Lille  
59250 HALLUIN

☎ : 03 20 23 89 72 poste 143 ou 144

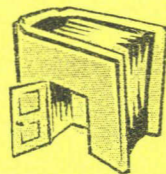
03 20 37 32 85 (ligne directe)

☎ : 03 20 23 81 49 Fax (mairie)



### HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 19h00
Jeudi		13h30 - 17h00
Vendredi		16h30 - 19h00
Samedi	9h00 - 12h00	13h30 - 16h30



☞ L'accès à la Bibliothèque n'est plus possible un quart d'heure avant la fermeture.

Les mardis et vendredis, la B.M.H. accueille les classes des écoles halluinoises, sur rendez-vous.

### PRÉSENTATION

La bibliothèque se situe sur 2 niveaux :

☞ Rez-de-chaussée : livres pour adultes

☞ 1er étage : livres pour enfants de 0 à 14 ans  
Salle d'Etude (encyclopédies et usuels en consultation sur place - salle réservée aux personnes désirant travailler; la carte de lecteur doit être déposée à l'entrée.)



### LES ANIMATIONS

Deux temps forts dans l'année :

- \* Le Printemps Culturel, en avril
- \* Le Temps des Livres, en octobre



en partenariat avec la MJC, l'Ecole de Musique, le Cinéma Le Familia, le Foyer de Vie Altitude...

\* Un Cycle de Lecture « Un Auteur, Un Texte, Un Comédien », 6 fois par an, le vendredi à 18h30, un comédien lit des extraits d'oeuvre

\* L'Heure du Conte : ponctuellement selon les événements culturels de la Ville ou régulièrement avec chaque classe visitant la B.M.H.

\* Un cahier de suggestion est à disposition pour y inscrire les livres que vous voudriez trouver en Bibliothèque

\* Une fiche à remplir « BMH Info » si vous souhaitez être au courant des activités culturelles de la Ville.

\* Un catalogue semestriel des acquisitions de la B.M.H.



« Un livre est un outil de liberté »  
J. Quehenno, Carnet du vieil écrivain

« Un livre est une fenêtre par laquelle on s'évade »  
J. Greene, Devant la porte sombre



Et pour vous un livre c'est quoi ?...



Guide du Lecteur

# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'HALLUIN



# GUIDE DU LECTEUR



Qu'y trouve-t-on ?

Adultes :



des romans, fictions de tout genre, classés par ordre alphabétique d'auteur



R	roman
XXX	3 premières lettres du nom d'auteur
A	première lettre du titre

Une pastille rouge P signale les romans policiers, une pastille verte SF les romans d'anticipation et de science-fiction.

des documentaires, classés par thèmes, selon la classification décimale de Dewey :

B	biographie	500	sciences de la nature et mathématiques
000	généralités		
100	philosophie	600	techniques sciences appliquées
200	religion	700	arts
300	sciences sociales	800	littérature
400	langues	900	histoire et géographie

des bandes dessinées adultes, réservées aux +14 ans (compréhension ou illustrations ...) : une pastille rouge désigne les bandes dessinées strictement réservées aux plus de 18 ans.

fonds local : livre traitant de la région Nord-Pas-de-Calais, sur un rayonnage spécifique dont les cotes sont repérables par leur couleur bleue.

livres en langues étrangères (anglais - allemand - espagnol - portugais - russe - arabe...), repérable à leur cote de couleur grise.

livres en gros caractères à cote de couleur rose.

Certains livres sont stockés dans nos réserves : il s'agit pour la plupart d'éditions plus anciennes, de classiques de littérature, de livres en double exemplaire. Ils sont spécifiés sur l'ordinateur de recherche par la mention « en stock ».



Enfants

Il s'agit de livres destinés aux -14 ans. Néanmoins tout le monde peut y avoir accès. On y trouve, avec le même classement que pour les livres adultes :

- des romans, fictions de tout genre classés par ordre alphabétique d'auteur
- des documentaires classés par thèmes, avec en 398.2 les contes et légendes
- des bandes dessinées, classées pour beaucoup par séries
- des albums illustrés pour les plus jeunes :



\*pastille rose : dans le Jardin de Lecture, les mascottes de la bibliothèque Guimauve et Praline surveillent les livres pour les moins de 3 ans et adorent que les enfants leur racontent histoires et secrets, tout doucement à l'oreille...



\*pastille bleue : albums ou histoires courtes pour les jeunes lecteurs qui commencent à se débrouiller tout seul en lecture.

\*pastille verte : albums documentaires où chaque thème (animaux - vie quotidienne ...) sont traités simplement.



INSCRIPTION ET PRET



L'inscription et le prêt sont gratuits pour tous, sans condition.

La carte de lecteur est individuelle et personnelle. Elle est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les mineurs, l'autorisation écrite ou la présence d'un des deux parents est souhaitable.

Le prêt est d'une durée de 15 jours, éventuellement renouvelable sur présentation de la carte de lecteur, si l'ouvrage n'est pas réclamé par d'autres personnes. Il est également possible de faire réserver un livre.

Chaque personne peut emprunter jusqu'à 4 livres + 1 revue.

Pendant les vacances, la durée de prêt peut être prolongée jusqu'à un mois et le nombre d'ouvrages porté à 8 livres. (Il n'est pas recommandé d'emprunter de revue lors d'un départ en vacances !)

En cas de perte ou de détérioration d'ouvrages, il en sera demandé le remplacement ou le remboursement par le biais du Trésor Public.

En cas de retard, une amende de 1 F par livre et par semaine de retard sera due. Les récidivistes seront redevables de l'amende devant le Trésor Public.

La bibliothèque est un lieu de rencontre convivial ; c'est aussi un lieu de travail. En respectant les autres utilisateurs, chacun pourra utiliser ces ressources à son gré.

Un ordinateur de consultation est à disposition du public pour les recherches (par auteur, thème ou titre). Ce n'est ni un jouet ni une console de jeu. Merci de le respecter. Son utilisation est simplifiée.

Toutefois, le personnel de la B.M.H. est à votre disposition pour toute aide ou complément d'information.



## **ANNEXE 5**

**Profil de la bibliothèque**

## Profil de la bibliothèque

### LE PERSONNEL

- ☞ Nombre d'emplois : **6 personnes** représentant 5,3 ETP (Equivalent Temps Plein)  
dont : 1 Assistant Qualifié du Patrimoine (emploi spécifique)  
2 Agents du Patrimoine Qualifié  
3 Agents du Patrimoine

### LES COLLECTIONS

- ☞ **41.253 livres** répartis ainsi : 14.578 enfants  
26.675 adultes  
dont : 33.621 en libre accès  
6.308 en réserve et stock  
1.324 en étude

### LES ACQUISITIONS

- ☞ 1.863 livres adultes + 1.632 livres enfants soit 3.495 livres
- ☞ **76 abonnements** en cours, dont 18 abonnements enfants et 58 adultes
- ☞ Dépenses d'acquisition : 206.136 Frs pour les livres
- ☞ 24.665 Frs pour les périodiques

*Soit un total de 230.801 Frs*

### LE PUBLIC ET LE PRET

- ☞ **5.661 emprunteurs** (taux d'inscrits 31 %) dont 734 nouveaux inscrits en 1998  
Ils sont répartis de la façon suivante : 4.145 adultes  
1.516 enfants
- ☞ 109.083 prêts de livres dont 47.573 adultes et 61.510 enfants  
7.471 prêts de revues dont 4.978 adultes et 2.493 enfants

soit **116.554 prêts** pour 1998

### HORAIRE

- ☞ **4 jours ; 20 heures**

### LOCAUX

- ☞ **330 m<sup>2</sup> ; 19 places assises autorisées**

## **ANNEXE 6**

**Supports de communication des lectures**

# La B.M.H. monte sur scène

venez à la rencontre de

**1** *Auteur*  
*Texte*  
*Comédien*

**VENDREDI 19 mars 1999**

à **18h30**

Salle d'étude de la Bibliothèque

**"les Jardins"**

par Eric Gouwy

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

**Samedi :** 24 avril à 16h : "L'eau à la bouche" par Christophe Moyer  
(Séance spéciale "Printemps culturel sur la gourmandise")  
**Les vendredis :** 17 septembre : Honoré de Balzac par Agnès Sajaloli  
18h30 19 novembre : Francis Ponge par Hervé Leroy  
17 décembre : Un auteur régional (sous réserve)

*Entrée libre*

Pour tous renseignements

Bibliothèque Municipale d'Halluin - 144 rue de Lille  
59250 HALLUIN ☎ 03 20 37 32 85



Supports de communication des lectures



**1** Auteur  
Texte  
Comédien

**HALLUIN**

# Lecture Spectacle

Honoré  
de BALZAC  
par  
Agnès SAJALOLLI

Vendredi  
17 septembre 1999  
à 18h30



ENTRÉE LIBRE

**Bibliothèque Municipale**  
144, rue de Lille - 59250 HALLUIN  
Tél. : 03 20 68 32 45

## ANNEXE 7

Extrait de *La Voix du Nord* (30 avril) sur la lecture pendant le Printemps culturel

Extrait de La Voix du Nord (30 avril) sur la lecture pendant le Printemps Culturel

## Printemps culturel

Lecture gourmande à la bibliothèque

# Tout simplement « à croquer »

Dans le cadre du printemps culturel sur le thème du goût, la bibliothèque avait organisé samedi après-midi une lecture qui donnait « l'eau à la bouche ».

Christophe Moyer, comédien, mit le public en appétit dès le départ. Tous les ingrédients étaient d'ailleurs réunis pour que l'assistance composée de gourmands assiste à une lecture de gourmets.

La différence est fine entre gourmand et gourmet ; le premier se laisse aller aux plaisirs ; le second sait se

contrôler. « *Le gourmand ne creuse-t-il pas sa tombe avec ses dents ?* » interrogea Christophe. Dans le cas de cet après-midi, le cimetière se serait bien agrandi, penseraient certains.

Car la bibliothèque avait tout fait pour entraîner son public dans le péché de la gourmandise.

Lumière tamisée pour cacher les délits, petites tables séparées pour les glotonneries, la salle du haut de la bibliothèque s'était transformée en café accueillant et discret.

Le succès de la lecture était donc d'avance assuré et les enfants furent autant présents que les parents. Certains durent même rester debout par manque de places.

La lecture, de toute façon, aurait été « insoutenable » s'il n'y avait pas eu une petite pause entre deux pour s'adonner aux plaisirs gourmands. Et les bibliothécaires transformées en charmantes hôtesse servirent le café, le jus d'orange et surtout les petits gâteaux.

### Jeux de mots gourmands

« *Mais qu'inspire donc la gourmandise ?* » demanda Christophe à un moment. « *Le régime qui l'accompagne obligatoirement dans les jours qui suivent* », s'exclama une des bibliothécaires.

Pourtant, à ce moment précis, rares étaient ceux qui avaient des arrières pen-

sées quant à leur ligne. Les textes s'enchaînaient donc sans remords mais avec avidité.

Il y eut La Fontaine, Edmond Rostand, Philippe Delerm... et Christophe Moyer. Le texte du comédien fut d'ailleurs sollicité une seconde fois.

Multipliant les jeux de mots gourmands, le public en redemanda, même si Christophe avoue dans son écrit avoir pour péché les religieuses (au chocolat). Et il y avait de quoi avoir une bonne crise de foitx !

Les textes de Delerm sur *La Première Gorgée de bière* et *Le Banana split* ravirent également les papilles du public.

Il est vrai qu'un banana

split, « *c'est la gourmandise provocante et puérile, l'appétit brut* » quant à la première gorgée de bière « *c'est la seule qui compte* ». Ah, la bibliothèque n'était pas loin de se transformer ce samedi en un vaste champ d'orgie.

Cécile LEOEN

(correspondante locale de presse)

Prochaine lecture le jeudi 3 mai à 18 h 30 à la salle d'étude de la bibliothèque sur le « Cours de lecture autour de Roland Dubillard ». Entrée libre. Pour tous renseignements Le Fil et la Guinde, 03 20 39 56 96.

A ne pas oublier non plus, ce soir, la remise des prix du concours du printemps culturel accompagnée d'une exposition-vente de produits du terroir au foyer Altitude à partir de 18 h 30.



Christophe Moyer : « un banana split, c'est la gourmandise provocante et puérile, l'appétit brut. »



Lumière tamisée pour cacher les délits, petites tables séparées pour les glotonneries...



## **ANNEXE 8**

**Programme du Printemps culturel 1999**

## REGLEMENT DU CONCOURS "Un P'tit goût de printemps"

### LE PRINCIPE :

Participez à notre exposition sous la forme d'une œuvre individuelle ou collective sur le thème de la gourmandise, dans une ou plusieurs des catégories suivantes :

- *peinture*
- *dessin*
- *arts plastiques*
- *photographie*
- *écriture (lettre, nouvelle, recette...)*

Les œuvres feront systématiquement l'objet d'une exposition ouverte au public du 20 au 29 avril 1999 au C.C.A.D. 142, rue de Lille salle d'exposition à Halluin.

### LES CONDITIONS :

Chacun peut participer, à titre individuel ou collectif, sans limite d'âge. Déposez votre ou vos œuvres accompagnée(s) de vos NOM-PRENOM-AGE-ADRESSE-TELEPHONE-CATEGORIE dans laquelle vous participez, en Bibliothèque Municipale d'Halluin 144 rue de Lille 59250 Halluin.

### LA DATE LIMITE :

Le dépôt des œuvres doit être effectué en Bibliothèque pour le mercredi 14 avril 1999 à 18h30 dernier délai.

Les auteurs autorisent la Ville d'Halluin à toute reproduction ou exploitation. Les œuvres leur seront restituées à l'issue de la remise des prix le 30 avril 1999.

### LE PALMARES :

C'est le vote du jury de professionnels qui déterminera le palmarès du concours. Un prix «enfants moins de 12 ans» et «adultes» seront attribués dans chacune des catégories précisées ci-dessus. Un grand prix «coup de cœur» toutes catégories confondues sera également décerné.

### LA REMISE DES PRIX :

Elle aura lieu le vendredi 30 avril à 18h 30 au Foyer de Vie Altitude, 31 Cité du Vieux Moulin. Elle sera suivie du verre de l'amitié et accompagnée d'un «marché du terroir» et d'un spectacle d'improvisation théâtrale.



# HALLUIN

# Printemps Culturel

## du 20 au 30 Avril 1999



# "Un P'tit goût

de

# Printemps"



## du 20 au 30 avril

du 1<sup>er</sup> Mars au 2 Avril

**EXPOSITION "Mots Exquis"** du Centre Culturel Effel de Carvin

A la M.J.C. - 78 rue Gustave Desmettre Halluin.

Pour rendez-vous pour les scolaires, ouverte au public les mercredis et samedis de 14 heures à 18 heures.

du 20 au 30 Avril

**Les mots de la gourmandise**

Car vous savez «haut comme trois pommes» ou que vous veniez «pour des prunes» cette exposition agrémentée de nombreux ouvrages gourmands vous dira à «quelle sauce vous serez mangé»... Découvrez les expressions courantes utilisant les mots de la gourmandise...

A la Bibliothèque Municipale d'Halluin - 144 rue de Lille.

entrée libre

Mercredi 21 Avril 15 heures

**Contes gourmands pour petits affamés**

Janou et Valérie feront découvrir aux petits et aux grands des histoires de gourmandise à s'en pourlécher les babines.

Inscription en Bibliothèque Municipale d'Halluin souhaitable.

Au Foyer de Vie Altitude - 31 Cité du Vieux Moulin.

Vendredi 23 Avril 20 heures

**"cuisine américaine"** Film français de J.Y. Pitoun avec Eddy Mitchell, Irène Jacob et Jason Lee. Loren Collins, cuisinier renvoyé de l'armée américaine retrouve l'emploi dans l'un des plus prestigieux établissements de la gastronomie française et le patron terrorise tout le monde par ses sautes d'humeur...

Cinéma le **Familia** séance suivie d'une soirée grignotage avec l'atelier théâtre de la M.J.C. - Au Foyer de la M.J.C. - 78 rue Gustave Desmettre.

entrée : 28 francs - tarif réduit : 22 francs - carte culture collège : 18 francs

**"L'eau à la bouche"** Un P'tit goût de textes gourmands par Christophe Moyer, comédien du Grand Bleu (Lille)

**A la Bibliothèque Municipale d'Halluin** - 144 rue de Lille. Avec dégustations sucrées arrosées d'un petit noir ou d'une tasse de thé...

● entrée libre

Participez à notre exposition-concours sur le thème de la gourmandise par une peinture, un dessin, une œuvre en arts plastiques, une photographie ou un écrit (de la nouvelle à la fiche de recette en passant par la poésie ou toute autre forme d'écrit gourmand) en rendant vos œuvres à la B.M.H. pour le 14 avril 1999 dernier délai. Faites vous apprécier, à titre individuel ou collectif par un jury de professionnels de la restauration en leur mettant l'eau à la bouche.

Venez attendre le résultat lors de la Remise des Prix, le Vendredi 30 avril 1999 à 18h30 au Foyer de Vie Altitude durant un marché de terroir animé par l'Ecole Municipale de Musique et suivi du spectacle "Profiterolles improvisées et autres amuse-gueule" par Bernard Debreyne du théâtre du Prato, Sophie Cornille et François Marzynski. Les œuvres seront exposées au Centre Culturel Albert Desmedt (C.C.A.D) 142 rue de Lille du 20 au 29 avril 1999. Entrée libre et ouverte à tous.

## Calendrier des Manifestations

du 20 au 30 avril  
aux heures d'ouvertures

mercredi 21 avril  
15h

vendredi 23 avril  
20h

samedi 24 avril  
18h

vendredi 30 avril  
18h30

**EXPOSITION : "Les Mots de la Gourmandise"**  
Bibliothèque Municipale - 144 rue de Lille.

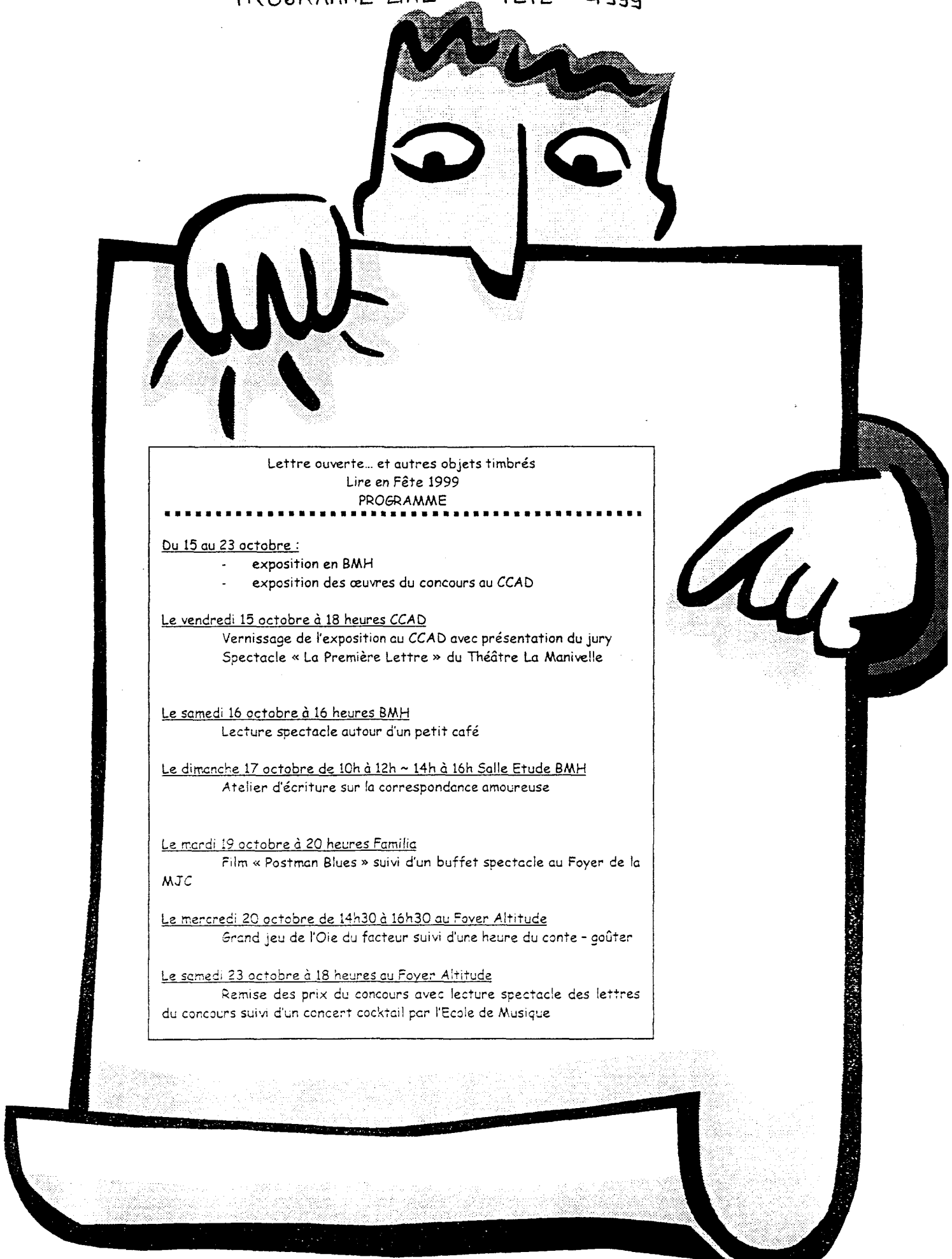
**HEURE DU CONTE : "Contes gourmands pour petits affamés"**  
Foyer Altitude - 31 Cité du Vieux Moulin.

**CINEMA : "La cuisine américaine"** : Au cinéma le Familia, séance suivie d'une soirée grignotage au Foyer de la M.J.C. - 78 rue Gustave Desmettre.

**LECTURE : "L'eau à la bouche"**  
par Christophe Moyer  
Bibliothèque Municipale - 144 rue de Lille.

**REMISE DES PRIX DU CONCOURS "Un P'tit goût de printemps"**

Suivi du spectacle "Profiterolles improvisées et autres amuse-gueule" par Bernard Debreyne, Sophie Cornille et François Marzynski et la participation de la classe d'orchestre de l'Ecole Municipale de Musique. Avec marché du Terroir Nocturne.  
Foyer Altitude - 31 Cité du Vieux Moulin.



Lettre ouverte... et autres objets timbrés  
Lire en Fête 1999  
PROGRAMME

.....

Du 15 au 23 octobre :

- exposition en BMH
- exposition des œuvres du concours au CCAD

Le vendredi 15 octobre à 18 heures CCAD  
Vernissage de l'exposition au CCAD avec présentation du jury  
Spectacle « La Première Lettre » du Théâtre La Manivelle

Le samedi 16 octobre à 16 heures BMH  
Lecture spectacle autour d'un petit café

Le dimanche 17 octobre de 10h à 12h ~ 14h à 16h Salle Etude BMH  
Atelier d'écriture sur la correspondance amoureuse

Le mardi 19 octobre à 20 heures Familic  
Film « Postman Blues » suivi d'un buffet spectacle au Foyer de la MJC

Le mercredi 20 octobre de 14h30 à 16h30 au Foyer Altitude  
Grand jeu de l'Oie du facteur suivi d'une heure du conte - goûter

Le samedi 23 octobre à 18 heures au Foyer Altitude  
Remise des prix du concours avec lecture spectacle des lettres du concours suivi d'un concert cocktail par l'Ecole de Musique

## **ANNEXE 9**

**Statistiques des visites de classe 1998/1999**

# Statistiques des visites de classe 1998/99

STATISTIQUES DES VISITES DE CLASSES - ANNEE SCOLAIRE 1998/1999

P = Primaire  
T = Total

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES HALLUINOIS	CLASSES EXISTANTES			CLASSES VISITEES			NOMBRES DE VISITES			DEPLACEMENTS DE LA R.M.H.	OBSERVATIONS
	M	P	T	M	P	T	M	P	T		
Anne Frank	5	0	5	5	0	5	30	0	30	5 classes	100% BCD
Jean Macé	0	12	12	0	12	12	0	70	70		- Activités sur le roman fantastique avec 2 CMJ - 1 CLIS 100%
Jean Moulin	0	7	7	0	0	0	0	0	0		0% - Ne souhaite pas de rendez-vous BCD
Maria Montessori	6	0	6	3	0	3	20	0	20		50%
Marie Curie	7	0	7	2	0	2	20	0	20		87,5% BCD
Michelet	0	14	14	0	0	0	0	0	0		- Ne souhaite pas de rendez-vous - 1 CLIS BCD 0%
Notre Dame des Frères	4	7	11	4	7	11	24	36	60	2 classes	100% - 1 CLIS
Sacré Coeur	0	6	6	0	6	6	0	20	20		100%
Saint Alphonse	3	5	8	3	4	7	30	28	58	3 classes	87,5%
Sainte Marie	6	5	11	6	5	11	15	25	40	2 classes	100%
<b>TOTAUX</b>	<b>31</b>	<b>56</b>	<b>87</b>	<b>23</b>	<b>34</b>	<b>57</b>	<b>139</b>	<b>179</b>	<b>318*</b>		*sur 66 jours d'accueil, soit 4,82 classes par jour.

## **ANNEXE 10**

**Questionnaire diffusé aux écoles**

**ENQUETE DE SATISFACTION AUPRES DES ECOLES HALLUINOISES  
SUR LE PARTENARIAT AVEC LA BMH**

- Nom de l'école :
- Nombre d'élèves en maternelle :
- en élémentaire :
- Fréquence des visites à la BMH :

1. Le projet d'école comporte un volet concernant la maîtrise de la langue (lecture-écriture) ?

Oui

Non

2. Le projet d'école comporte un volet concernant plus particulièrement la coopération avec les bibliothèques ?

Oui

Non

3. Votre école est en relation avec :

- d'autres BCD
- d'autres bibliothèques d'école...

4. Dans votre école, existe-t-il une BCD ?

Oui

Non

Si oui

- date de création :
- volume global des documents (tous médias) possédés par l'école :

5. Depuis quand date la relation avec la BMH ?

Qui est à l'origine du partenariat ?

6. L'école prend en compte les ressources en matériel et en personnel de la BMH :

- dans le choix de ses projets
- dans l'organisation de la documentation au sein de sa propre bibliothèque
- dans la sélection des documents et ouvrages à acquérir
- dans le choix des lectures suivies
- autres (précisez)



7. L'offre de la BMH en secteur jeunesse vous semble-t-elle :

Satisfaisante

Lacunaire pour certains sujets (étudiés en classe). Lesquels ?

Lacunaire au niveau des genres (documentaires, BD...), des supports (revues...)

8. Vous est-il arrivé de faire à la BMH des suggestions d'achat de documents ?  
Lesquelles ?

9. Que pensez-vous du lieu « secteur jeunesse » lui-même ? (meublement, classement, signalétique adaptée aux enfants...)

10. Trouvez-vous l'espace convivial ?

Oui

Non

11. La déambulation dans le lieu vous semble-t-elle :

pour les professeurs

aisée

difficile

pour les élèves

aisée

difficile

12. Que pensez-vous de la carte d'enseignant ?

Le nombre de livres et la durée du prêt sont-ils suffisants ?

Oui

Non

13. Etes-vous satisfaits des jours réservés aux classes (mardi-vendredi) ?

Oui

Non

14. Etes-vous satisfaits des heures ?

Oui

Non

Souhaitez-vous des aménagements ?

Si oui, lesquels ?

15. Quelles actions souhaiteriez-vous voir mener ou davantage développer par la bibliothèque ?

16. Dans la visite de la classe à la bibliothèque, votre objectif est-il (classez par ordre) :

- faire connaître la bibliothèque et habituer le jeune à la fréquenter
- faire découvrir aux enfants la littérature de jeunesse
- favoriser leur autonomie
- donner le goût de lire
- éduquer le jeune à l'usage des livres
- assister ou faire participer à des animations culturelles

17. A quoi servent les livres empruntés par la classe à la BMH :

- lecture personnelle de l'enfant
- exploitation collective en classe
- fiches de lecture
- autres (précisez)

18. Comment les enfants choisissent-ils les livres ? Selon une thématique prédéfinie par l'enseignant ou libre choix des enfants ?

19. Les actions conjointes sont menées dans le cadre d'un :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> projet d'école       | <input type="checkbox"/> projet de quartier (DSQ) |
| <input type="checkbox"/> projet de zone (ZEP) | <input type="checkbox"/> projet de ville (DSU)    |
| <input type="checkbox"/> CATE                 | <input type="checkbox"/> autres (précisez)        |

20. Elles font l'objet :

- d'un suivi d'une année sur l'autre avec les mêmes élèves
- d'un suivi d'une année sur l'autre avec les mêmes enseignants
- d'une programmation pluriannuelle
- d'une convention (ou assimilée entre les partenaires)

21. Estimez-vous connaître le fonctionnement administratif des bibliothèques publiques ?

- |                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> bien         | <input type="checkbox"/> mal         |
| <input type="checkbox"/> médiocrement | <input type="checkbox"/> pas du tout |

22. Globalement, estimez-vous que la coopération avec la BMH est :

- intéressante
- peu intéressante
- sans intérêt

23. Le temps consacré à cette coopération vous paraît :

- important                       peu important  
 suffisant                       nul

Estimez-vous que durant ces cinq dernières années, l'importance de ce travail tend à :

- diminuer               s intensifier               se maintenir au même niveau

24. Vous attendez prioritairement de la coopération avec la BMH : (3 réponses maximum)

- un complément à la formation scolaire des élèves
- un « plus » pour les bons ou forts lecteurs
- une motivation nouvelle pour les petits ou faibles lecteurs
- des propositions de livres plus riches et plus variées
- une meilleure connaissance des ressources des bibliothèques
- un supplément de culture (expositions, animations, etc.)
- un cadre plus agréable pour travailler
- autres (précisez)

25. Que pensez-vous que la BMH attende prioritairement de la coopération avec votre école ? (Classez par ordre)

- un plus grand intérêt pour les livres chez les élèves
- une meilleure maîtrise des outils et des textes documentaires
- une meilleure connaissance des ressources des bibliothèques
- autres (précisez)

26. Estimez-vous que la coopération avec la BMH donne une image trop peu scolaire de la lecture ?

- Oui                       Non

27. La coopération avec la BMH a-t-elle eu un impact sur :

- votre façon de travailler  
 votre connaissance des élèves  
 votre vision des bibliothécaires  
 votre connaissance de la littérature de jeunesse  
 sur le fonctionnement de la bibliothèque de l'école  
 sur le rapport des élèves aux différentes formes de culture  
 autres (précisez)

28. Estimez-vous que le travail avec l'école a amené la bibliothèque à :

- travailler autrement
- améliorer sa connaissance du jeune public
- changer sa vision des enseignants
- améliorer son fonctionnement et son efficacité
- changer l'image du livre et de la lecture à la bibliothèque
- autres (précisez)

29. Quels sont pour vous les obstacles majeurs à cette coopération ? (Eloignement de la bibliothèque, horaires, différence de logiques entre les deux institutions Ecole/Bibliothèques...)

30. Quelles solutions proposez-vous ?

Ce questionnaire est à retourner à la BMH pour le 7 juillet 1999 (au plus tard).

Merci d'avance.

## **ANNEXE 11**

**Questionnaire distribué à la BMH**

## Questionnaire distribué à la BMH

1. Quelle est la part du temps de travail (% approximatif) affecté à la coopération avec les établissements scolaires ?

Souhaiteriez-vous x consacrer davantage de temps ?  
OUI - NON Pourquoi ?

2. La BMH travaille en partenariat à l'initiative de :  
 de la bibliothèque  d'un tiers  de l'Éducation Na

3. Y a-t-il intervention d'autres partenaires dans le partenariat BMH/e  
(BDP, DRAC, MJC, Musée, Théâtre, Éditeurs, Libraires, Structures de la petite enfance ... ) ?

4. Estimez-vous connaître le fonctionnement administratif des éco  
Maternelle Primaire

Bien

Mal

Médiocrement

5. Avez-vous déjà participé à une formation ou à une rencontre professionnelle pour mieux comprendre

- le monde scolaire (courants pédagogiques)  la psychologie des enfants
- les programmes scolaires
- la gestion d'un groupe d'enfants
- les différentes méthodes d'apprentissage de la lecture
- autres (précisez)

Le souhaiteriez-vous ?

OUI

NON

Pourquoi ?

6. En quoi les écoles et les bibliothèques sont-elles différentes ?

7. Quels sont pour vous les points positifs et négatifs du secteur jeunesse ? ( Surface - mobilier - signalétique - fonds... )

8. Y a-t-il une coopération de la BMH avec les BCD et les bibliothèques d'école ?

OUI

NON

Si oui laquelle ?

aide à la mise en route  
interventions ponctuelles  
coopération en continu  
concertation pour la complémentarité des horaires d'ouverture  
concertation pour les acquisitions (complémentarité des fonds)  
aide au classement et au catalogage  
équipement des ouvrages  
intervention sur l'aménagement et le mobilier  
participation aux animations  
mise en place de comité de lecture  
mise en place de réseau documentaire (informatisé ou non)  
mise à disposition d'un service de documentation sur la littérature de jeunesse  
prêt d'un matériel de promotion (exposition, diaporama, etc.) prêt de livres  
prêt de séries de livres  
informations sur les activités de la BM  
participation à la formation des enseignants  
autres

9. Avez-vous déjà visité les BCD des écoles dont vous êtes partenaires ? A quelle occasion (à votre demande, invitation

Qui en avez-vous pensé ? Vous, a-t-on demandé  
votre avis en tant que professionnel ?

Pensez-vous que vous pourriez aider les personnes qui  
s'occupent de la BCD (Conseils pour le rangement,  
équipement, achats ....) ?      OUI      NON

10. Que pensez-vous que viennent chercher à la BMH les écoles  
qui ont déjà une BCD ?

11. Il arrive que les élèves travaillent avec vous et les enseignants :

des dictionnaires et des encyclopédies : Oui-Non  
des livres documentaires pour jeunes : Oui-Non  
des ouvrages d'imagination pour jeunes : Oui-Non  
des magazines ou revues grand public (Pif, Télé 7 jours) : Oui-Non  
des livres pratiques : Oui-Non  
des nouveautés à large diffusion : Oui-Non  
des ouvrages sur l'histoire locale : Oui-Non  
des ouvrages sur l'actualité : Oui-Non  
des ouvrages techniques : Oui-Non  
des livres d'art ou de poésie : Oui-Non  
des livres bilingues : Oui-Non  
des documents audiovisuels : Oui-Non  
autres : Oui-Non

12. Quels sont, selon vous, les buts de la BMH dans le  
partenariat avec les écoles (Classez par ordre de priorité) :

- former et informer le jeune citoyen.
- aider l'élève à réussir ses études
- modifier le comportement des jeunes à la bibliothèque
- développer le plaisir de la lecture
- éduquer l'enfant à l'usage des livres et de la bibliothèque.



13. Quels sont les types d'activités des classes à la bibliothèque ?

Mater. Prim.

visite de la BM  
inscription  
lecture pour le plaisir  
repérage et appropriation des lieux  
repérage et appropriation des livres  
(indices bibliographiques, sélection de livres)  
emprunt de livres (lecture libre ou scolaire)  
présentation d'ouvrages

apprentissage des techniques documentaires  
connaissance des différents types de texte (informatifs, narratifs, explicatifs, etc.)  
pratique de la recherche documentaire  
constitution de dossiers  
formation initiale ou continuée aux langages informatiques  
travailler sur les écrits grâce aux ordinateurs  
rencontres avec des auteurs, des illustrateurs, etc.  
visite d'exposition  
présence à des spectacles culturels  
atelier d'écriture  
atelier de reliure ou similaire  
échanges avec d'autres lecteurs, grands ou petits  
confrontation avec des comportements et des enjeux diversifiés de lecture  
participation à des animations culturelles  
autres

14. L'une ou l'autre de ces activités donnent lieu à des travaux intégrés au travail de classe :

souvent

parfois

jamais.

15. Que pensez-vous que les écoles attendent de la collaboration avec la BMH ? (Classez par ordre)

des propositions de livres plus riches et plus variées  
une meilleure maîtrise des outils et des techniques documentaires  
une meilleure connaissance des ressources de la BM  
une approche non scolaire de la lecture  
un supplément de culture (exposition, animation, etc.)  
un complément à la formation scolaire des élèves  
un "plus" pour les bons ou forts lecteurs  
une nouvelle motivation pour les petits lecteurs  
un cadre plus agréable pour travailler

16. Et vous, que pensez-vous apporter aux écoles ?

des propositions de livres plus riches et plus variées  
une meilleure maîtrise des outils et des techniques documentaires

une approche non scolaire de la lecture  
un supplément de culture (exposition, animation, etc.)  
un complément à la formation scolaire des élèves  
un "plus" pour les bons ou forts lecteurs  
une nouvelle motivation pour les petits ou faibles lecteurs  
un cadre plus agréable pour travailler

17- Par quoi êtes-vous irrité(e) quand une classe vient ?

18- Quand une classe vient en bibliothèque, qu'attendez-vous de l'animateur (trice) ?

19 - À la fin d'une séance d'accueil de classe, donnez-vous au moins une fois par an à chaque élève une lettre invitant les parents à inscrire leur enfant à la bibliothèque ?

OUI

NON

20- Souhaitez-vous savoir quelle est l'utilisation faite des livres que vous prêtez aux classes ?

OUI

NON

21- Les professeurs vous communiquent-ils les listes des œuvres, titres au programme ?

OUI

NON

Cela a-t-il un impact sur votre politique d'achat ?

22 Etes-vous au courant des objectifs de la lecture

à l'école maternelle

OUI

NON

à l'école primaire

OUI

NON

23 La communication professeurs/personnel de la bibliothèque est :

insuffisante

bonne

difficile.

24. Craignez-vous, en cas de resserrément des liens de coopération une "scolarisation" de votre bibliothèque ?

oui

NON

25. Estimez-vous que les actions en coopération avec les écoles :

prennent trop de temps  
sont difficiles parce que les établissements sont trop éloignés  
sont difficiles parce que l'école propose des activités inadaptées  
sont difficiles parce que l'école n'a pas un personnel suffisant  
sont difficiles parce que les horaires ne conviennent pas  
ne correspondent pas à votre mission  
sont inutiles parce que la BCD ou le CDI suffisent aux activités de l'établissement  
mettent en péril l'identité de la bibliothèque  
diluent trop les responsabilités éducatives et culturelles  
sont compliquées par le manque de culture du livre des enseignants  
sont compliquées par le manque de culture commune entre enseignants et bibliothécaires  
sont déséquilibrées par le faible potentiel en livres et en personnel de l'école  
ne correspondent pas en fait aux logiques culturelles respectives des deux institutions (école/bibliothèque)  
ne peuvent être que limitées, de toute façon  
sont décevantes car non suivies d'une année sur l'autre avec les mêmes élèves  
sont trop liées à la politique de la lecture du ministère de l'Éducation nationale  
autres (précisez)

26. Estimez-vous que la collaboration avec les écoles vous a amené

à :

travailler autrement  
changer votre vision des enseignants  
améliorer votre connaissance du jeune public  
développer plus efficacement votre politique du livre et de la lecture  
changer l'image de la bibliothèque  
~~changer le fonctionnement de la BM~~  
autres

27. Estimez-vous que le travail avec la bibliothèque a amené l'école à

- travailler autrement
- changer sa vision des bibliothécaires
- améliorer sa connaissance des élèves
- améliorer sa connaissance de la littérature de jeunesse

28. Quels sont pour vous les obstacles majeurs à cette coopération (manque de communication, de concertation, le temps, la différence de logiques entre les deux instituts)

29. Quelles solutions proposez-vous?

## **ANNEXE 12**

**Fiche-classe de CLIS**

## En revenant de la bibliothèque...

Je mets une croix dans les cases qui correspondent à mon choix.

Mon livre est un livre

- d'histoires
- de cuisine
- de jeux
- de bandes dessinées
- de poésies
- de bricolage
- de documentation

Mon livre est un dictionnaire

Mon livre est un annuaire téléphonique

C'est un journal

C'est un calendrier

C'est un album photos

J'explique pourquoi j'ai choisi ce livre.

1) Je l'ai choisi parcequ'il y a

- des images
- des photos
- des choses écrites
- des couleurs

2) Je l'ai choisi parcequ'il parle

- d'animaux
- de personnes
- de nature
- autres

(Écris ces autres choses) : .....

- d'histoires inventées

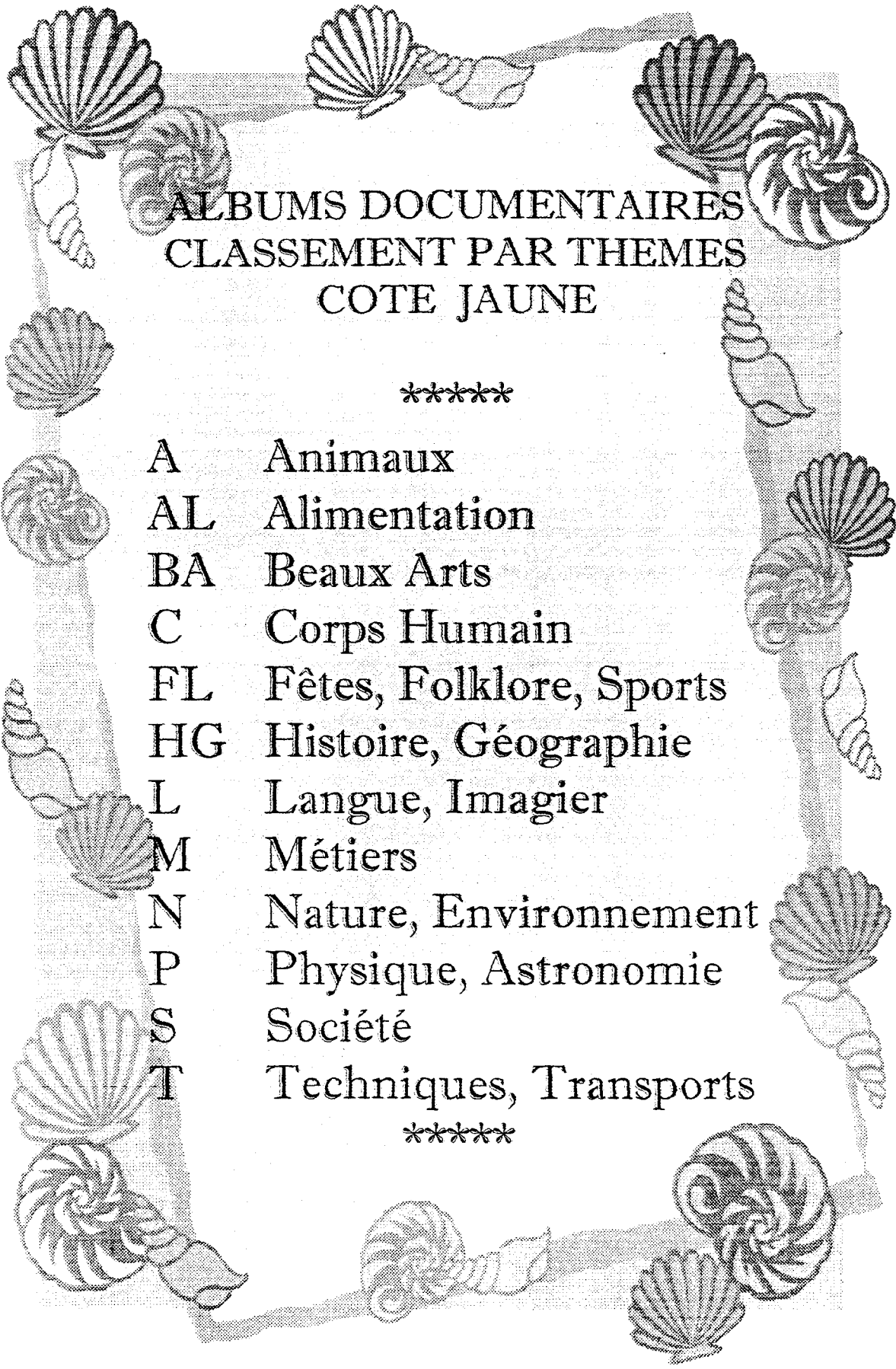
3) Je dessine ce que mon livre raconte ou je fais un dessin.

Anne DE SAUN

CLIS Notre Dame des Steines  
Mallu

## **ANNEXE 13**

**Nouveau classement des albums documentaires à la BMH**



ALBUMS DOCUMENTAIRES  
CLASSEMENT PAR THEMES  
COTE JAUNE

\*\*\*\*\*

- A Animaux
- AL Alimentation
- BA Beaux Arts
- C Corps Humain
- FL Fêtes, Folklore, Sports
- HG Histoire, Géographie
- L Langue, Imagier
- M Métiers
- N Nature, Environnement
- P Physique, Astronomie
- S Société
- T Techniques, Transports

\*\*\*\*\*



## Résumé :

Exemple de politique d'animation menée par la bibliothèque d'une commune du Nord de 18 000 habitants : Halluin qui a fait du partenariat avec les écoles et les différentes instances socio-culturelles de la ville un de ses axes majeurs.

## Descripteurs (langage libre)

Action culturelle / animation / Bibliothèque municipale / partenariat bibliothèque / école.

Cote Dewey : 021.26